

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

74^e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI LE 27 DECEMBRE 1957

No 39

Pluies abondantes et fonte des neiges prématurée causent d'importants dégâts

Fantaisie capricieuse et dangereuse de la nature, après les abondantes chutes de neige que nous avons eues et les froids qui avaient permis la formation d'une couche de glace considérable sur nos cours d'eau, la pluie s'est mise à tomber abondamment, tandis que la température s'élevait assez sensiblement pour permettre la fonte des glaces.

Comme plusieurs rivières de la province, la Rivière-du-Sud a subi l'influence de ces fortes pluies et de l'eau de la neige fondue, et elle a atteint un niveau sans précédent pour l'époque, et très rare même au printemps. C'est dire que la situation n'a manqué d'inquiéter plusieurs riverains.

C'est dans la nuit de vendredi 20 au samedi 21, que le niveau a atteint son maximum, causant des dégâts considérables à Montmagny. On ne compte plus les caves inondées où il fallut pomper et nettoyer l'eau. Au No 48 de l'avenue de la Rivière du Sud-Nord notamment, les caves furent complètement inondées, ainsi que le terrain s's devant le bâtiment.

C'est aux Industries Roy que les dégâts ont été, semble-t-il les plus élevés. En effet, le terrain qui s'étale devant l'usine elle-même fut transformé en un véritable lac artificiel alimenté par le ruisseau Normand dans lequel remontaient les eaux surabondantes de la Rivière du Sud. Ce lac artificiel ainsi formé, auquel venait encore s'ajouter l'eau de la fonte de la neige, ne tarda pas à entourer complètement l'usine et l'eau pénétra à l'intérieur pour inonder sur une hauteur de 6 à 7 pouces toute la superficie des bâtiments. Nous avons contac-

té M. le Maire Louis-O. Roy qui nous a déclaré que les dégâts subis par son entreprise peuvent, sans exagérer, être évalués à \$2000.00. En effet, des caisses de cartons furent complètement ramollies et leur contenu abîmé. Des pièces de métal, qui n'avaient pas encore reçu leur couche de vernis, furent la proie de la rouille en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire... ou presque... Heureusement, il n'y avait pas un très grand nombre d'objets entreposés directement au sol, ce qui a d'ailleurs permis de limiter les dommages. Ceux-ci sont surtout occasionnés par le sable à mouler qui une fois mouillé, devient inutilisable. Il faudra donc le remplacer complètement. D'autre part, au cours des travaux de pompage, on a "brûlé" le moteur d'une pompe. Des renseignements que nous a aimablement donné M. Louis Taschereau, il apparaît que c'est le département de la fonderie qui a le plus souffert de cette forte humidité.

Sur la rue De la Gare également, un grand nombre de caves furent victimes des eaux. A la rue St-Louis, chez M. Jules-O. Roy, épicier, l'eau en-

toilette, décollant des étiquettes aux boîtes de conserves. Il fallut faire appel à sept personnes pour nettoyer, déblayer et pomper l'eau. Des caisses de

de l'eau atteignit un pied sur un tronçon d'un mille environ. Inutile de dire que là aussi de nombreuses caves subirent l'invasion des eaux.

S'il faut déplorer ces dégâts qui mis l'un à côté de l'autre doivent faire une somme importante, les magnymontois victimes de cette crue soudaine peuvent se consoler au récit de la terrible catastrophe de Beau-



D'énormes blocs de glace, transportés par la crue des eaux, ont fait des ravages plus ou moins graves samedi. Notamment sur la route de la Rivière-du-Sud, où on doit procéder au déblaiement de la route à l'aide de bulldozers.

vahit son magasin, causant pour plus de \$200.00 de dégâts en abîmant complètement ou partiellement des caisses de savon, de poudre, de papier de

bière durent également être remplacées... mais pas leur contenu, heureusement... Sur la Rue de la Rivière du Sud, côté sud, où la hauteur

ceville et se dire qu'en comparaison de ce qu'ont connus les Beaucerons, eux n'ont eu qu'un petit bain de pieds!

M. V.



Voici l'instant solennel saisi par notre objectif: M. le pro-maire Adolphe Corneau dépose délicatement la couronne de Reine sur la tête de Mlle Gaumond. C'est la petite Marie Corriveau, 9 ans, qui l'avait présentée à M. le pro-maire sur le coussin qu'elle tient encore entre ses mains. A l'extrême-gauche Mlle Marthe Roy, Miss Personnalité.

Miss Montmagny: Voir texte et photo en page 3

Deux morts, trois blessés dans un accident

Une enquête du coroner a été ouverte, hier après midi, à la morgue Gilbert et Turgeon, de Lévis, en marge de la tragédie routière survenue, vers 11 h. 30 de la matinée, à Beaumont. Deux des trois occupants d'une voiture, ont été tués sur le coup. Ce sont Paul Lavoie, 50 ans, et Eugène Lebel, 48 ans, de Rivière-du-Loup. Le conducteur de cette auto, Maurice Langlais, de Rivière-du-Loup également, s'en est tiré avec quelques contusions et a pu retourner chez lui, hier soir. Les occupants de l'autre véhicule, Fernand Lamontagne, 21 ans, de LaDurantaye, et Michel Ringuette, 23 ans, de St-Michel, ont aussi été blessés. L'état de M. Lamontagne serait considéré comme grave à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La police laisse entendre que l'accident s'est produit alors que M. Lamontagne aurait tenté de doubler un camion et que l'auto de Rivière-du-Loup arrivait en sens inverse. Le choc a été violent. Après l'identification des corps, le Dr Alexandre Nadeau, de St-Charles, coroner du district, a ajourné la séance indéfiniment pour permettre aux blessés de se rétablir. Le détective Ernest Ouellet, de la Sûreté provinciale, poursuit les recherches nécessaires en collaboration avec l'agent de la route Boulet, de Montmagny.

PAS DE JOURNAL LE 3 JANVIER

A la suite des VACANCES des employés des Editions Marquis, du 27 décembre ou 7 janvier, "Le Courrier de Montmagny" ne paraîtra pas vendredi, le 3 janvier 1958.

"DROIT et JUSTICE"

Le COURRIER DE MONTMAGNY

(Journal de la communauté de Montmagny)





Maurice Marquis, Directeur-Gérant
 Louise Marquis, Assistant-Directeur
 Denise Marquis, Rédaction et administration
 Michel Vidoudez, Rédaction, Service des Nouvelles
 Lucien Blais, Service de Publicité

Membres de la CNA, de l'Association des
 Hebdomadaires de Langue Française du Canada,
 de la Key French Weekly et de l'A.B.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.T.E.E., Imprimeurs-Éditeurs, — Rue Saint-Thomas
 Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.
 Abonnement: Canada \$2.00 et États-Unis \$2.75 par année

EDITORIAL

Une année prend fin... Que sera la nouvelle ?

Encore une année qui s'éteint; une autre que nous avons vécue, d'un jour à l'autre, avec la hâte de découvrir ce qu'elle nous réservait.

L'ambition, le désir d'une vie facile, ont rendu les hommes exigeants, jamais contents du sort que leur a réservé la Providence, ils ne tiennent pas compte des bienfaits qu'elle leur a procurés. Nous qui vivons au Canada, à l'abri des souffrances de la guerre et de la pauvreté, nous sommes devenus égoïstes. Puisse-t-il jamais venir ce jour où nous devrions payer cher notre indifférence et nos exigences!

Dans bien des domaines, les Canadiens se sont montrés prévoyants. C'est en cela surtout qu'il faut concentrer tous nos efforts sans quoi une crise qui rôde autour de nous, peut d'un moment à l'autre nous prendre au dépourvu. Un certain fléchissement est apparent dans le monde des affaires en général bien qu'on ne semble pas vouloir y croire encore. Il appartient à ceux qui ont autorité pour gouverner les affaires de l'Etat de nous mettre au courant de la situation au lieu de nous endormir dans une fausse sécurité, afin que nous puissions nous ressaisir s'il y a lieu et prévenir un désastre. Pourquoi s'engager dans des affaires qui sont d'avance assurées de la faillite dans le seul but de nous cacher la vérité? Les efforts déployés pour atteindre un tel résultat accentueraient davantage les effets de la crise alors que le meilleur moyen de la prévenir serait de faire preuve d'une plus grande prudence. Evidemment la lutte est dure, mais il faut atteindre à la base, le mal dont nous souffrons présentement.

Le gouvernement nous annonce qu'il lui faudra augmenter le budget de la défense alors qu'on nous avait promis une diminution, il n'y a pas six mois. Ces révélations font suite au lancement des satellites qui ont ému les dirigeants de plusieurs nations membres de la défense des pays alliés contre le communisme. Notre système de vie économique n'est plus une chose que nous pouvons régler nous-mêmes. Plus il se développe, plus il est devenu essentiel que nous synchronisions notre politique avec

celle des autres, qui évolue et nous entraîne vers des décisions auxquelles nous ne sommes pas habitués mais qu'il nous faut à tout prix accepter.

Que nous réserveront les prochaines découvertes scientifiques? Pour le savoir, il nous faudra nous y intéresser.

Le Canada et les États-Unis n'ont pas encore connu les horreurs de la guerre, mais ils seront certainement les premiers en vahis en cas de conflit. On cherche déjà à prévenir le pire, mais il faut aussi se rappeler que le temps serait mal choisi pour chercher un désaccord avec nos voisins alliés. Les nations qui ont bénéficié de notre aide, doivent aujourd'hui s'unir à nous à leur tour.

Si les guerres ont apporté la prospérité et la fortune à certains, elles ont certainement apporté beaucoup plus de mal à d'autres. Elles ne règlent pas toujours les différends et tout le monde sait qu'elles n'apportent pas non plus la paix. Des conférences et de nombreux pourparlers ont maintenu momentanément une paix relative, mais la possibilité d'une guerre n'en est pas moins réelle.

Ces deux fléaux: la crise et la guerre, peuvent nous menacer. L'un et l'autre peuvent être évités si les hommes de bonne volonté sont assez forts pour convaincre les uns et les autres. Nous devons à deux grands hommes, MM. St-Laurent et Pearson, qu'une guerre n'ait éclaté en 1957. La récompense du Prix Nobel décerné à M. Pearson est un honneur pour nous tous, car c'est un témoignage offert à la nation canadienne, à l'homme qui a dirigé avec diplomatie, notre destinée en 1957. Tout ceci pour nous rappeler que la prudence et la dignité des chefs peuvent nous procurer la clef du succès, pour le moment, la seule qui puisse avoir raison des événements.

Ces quelques réflexions, bref résumé de la situation actuelle et de celle qui nous a été épargnée en 1957. — QUE L'ANNEE NOUVELLE SOIT POUR TOUS UNE ANNEE DE PAIX ET DE BONHEUR, C'EST LE VOEU QUE NOUS FORMULONS POUR TOUS!

M. M.

Les droits provinciaux sont-ils essentiels à la survivance du Canada français?

Le problème n'est pas d'hier. Voulant conserver au Canada sa double culture, les Pères de la Confédération se sont ralliés à la formule fédérative. A l'intérieur de ce régime politique, le Canada français a survécu, non sans luttes. — Peut-on dire que c'est grâce au fédéralisme?

Les "centralisateurs" affirment qu'un gouvernement unifié favoriserait davantage les Canadiens français. Les "autonomistes", par contre, sont convaincus qu'un pouvoir central scierait en tous les domaines donnerait son coup de grâce à la culture canadienne-française, à plus ou moins brève échéance. Qui a raison?

A la prochaine émission des "Idées en Marche" (TV: jeudi soir, le 2 janvier, à 10:30 hres. Radio: vendredi soir, le 3 janvier, à 9:00 heures) un animateur de langue anglaise et quatre invités canadiens-français échangeront leurs opinions

sur ce problème. La même équipe reprendra la discussion au réseau anglais de Radio Canada, dimanche après-midi, le 5 janvier, à l'émission "Citizen's Forum". Soyez à l'écoute. De l'avis d'un économiste, canadien-français, "les Pères de la Confédération se sont ralliés à la formule fédérative parce qu'il y avait à concilier au Canada des difficultés politiques qui auraient été insurmontables à l'intérieur de la formule unitariste de gouvernement". Notre formule fédérative n'a pas seulement voulu préserver pour un temps des susceptibilités locales, fondées sur des

coutumes secondaires et des habitudes de gouvernement. "Il est indiscutable, continue le même économiste, qu'elle doit son existence à des motifs d'un ordre extrêmement élevé." Elle repose sur un désir de protéger tout un ensemble de valeurs d'ordre religieux et philosophique, de même qu'éthique ou tempéramental". (F. A. Angers - Le Devoir - 24 septembre 1955)

Mais la culture est essentiellement ouverte, comme l'esprit humain dont elle procède et qu'elle doit perfectionner. N'est-ce pas asphyxier la culture canadienne-française que de la refermer sur elle-même? Ne gagnerait-elle pas en vigueur à se frotter davantage à la culture anglaise au sein d'un gouvernement unitaire? Une culture ne se bâtit pas en

PARTISAN DE PEARSON

Le parti libéral ferait bien de mettre à sa tête M. Lester B. Pearson et il ferait ainsi une faveur à tout le pays. Telle est l'opinion du *Toronto Daily Star*, qui dit "exprimer cette préférence, même sachant que M. Paul Martin sera probablement candidat.

Les qualifications de M. Martin pour le poste sont excellentes et le congrès libéral pourrait choisir l'un ou l'autre de ces hommes sans se tromper. Mais le fait décisif, l'argument d'autorité, c'est la prééminence de M. Pearson dans les affaires internationales.

"Le point de vue qui surpasse tous les autres en notre époque est la question de la guerre ou de la paix, ou pour s'exprimer plus brutalement et avec non moins de précision, la survivance ou l'anéantissement. Comme premier ministre, M. Pearson serait en mesure de donner une plus forte orientation pour la paix, parce qu'il a déjà mérité le prix Nobel. En tant que puissance moyenne, le Canada n'a pas une voix décisive dans les réunions internationales. Mais le rôle joué par notre pays peut être important — c'est déjà vu — et il va sans dire que nous devons faire de notre mieux.

"Il n'y a d'ailleurs aucune raison de croire que M. Pearson ne peut maîtriser également les affaires domestiques. Il a acquis une connaissance pratique des problèmes dans les relations fédérales-provinciales, comme secrétaire de deux conférences à Ottawa dans les années '30. Il considère la politique intérieure avec un esprit libéral. Or, le parti libéral est né et a grandi comme un parti réformateur; nous croyons que M. Pearson peut lui donner dans ce sens l'orientation dont il a actuellement un pressant besoin."

La lutte contre la presse obscène La meilleure des méthodes

Faisant écho à la récente déclaration du Saint-Père sur la publication de nouvelles à sensation et la diffusion d'obscénités par l'imprimé, "Le Devoir", présente une étude éditoriale fouillée, de la question et conclut ainsi:

"Mais alors comment mettre fin à cette exploitation de la presse? D'autres pays ont trouvé la formule en confiant aux journalistes le soin de pratiquer leur propre censure.

Dieu merci, la majorité des journaux et des journalistes sont honnêtes. Qu'une loi organique donne à un conseil de la presse un droit de police sur les publications ordurières et les journalistes eux-mêmes pratiqueront le nettoyage à grande eau.

Est-ce qu'on permet à des individus tarés de ternir la profession de médecin, d'avocat, d'ingénieur ou d'agronome? Non. Le conseil de la profession possède les pouvoirs d'exercer une rigoureuse discipline sur ses membres et d'expulser impitoyablement les indésirables.

Les journalistes devraient être investis d'un tel pouvoir. Les indignes seraient privés du droit d'écrire dans des publications périodiques.

On se demande même ce qu'attendent les journalistes pour réclamer le droit de se constituer en corporation. La formule proprement syndicale paraît aujourd'hui dépassée maintenant que les journalistes ont obtenu satisfaction sur le plan des salaires et des conditions de travail. Ils doivent montrer un zèle au moins égal à revendiquer l'honneur de leur profession et à le défendre par les moyens ordinaires de tout groupement corporatif".

VRAIMENT

Le CCF est friand de jouer l'intellectuel, de poser au penseur, notamment, comme bien on le pense, en matière d'économie. C'est ainsi qu'un de ses grands sagamores du commentaire profond, pour ne pas dire creux, le prof. Frank Scott, du

McGill, s'essayait, l'autre jour, à dorer la pilule amère du socialisme à la base de la machine cécéiste. "Les deux vieux grand partis, ceux des libéraux et des conservateurs, ont automatiquement alterné au pouvoir en se financant avec les contributions des grosses corporations dont ils ont effectivement championné les intérêts". Réflexion d'un esprit qui se veut malin sans s'occuper de la vérité. Car il faut être obtus pour ne pas savoir que les régimes conservateurs et libéral, par leur système de taxation, ont toujours durement frappé les grosses corporations qui perdent au fisc la moitié de leurs profits bruts. Au surplus, les deux grands partis ont toujours causé un tort systématique aux grandes compagnies privées en leur faisant une concurrence indue par l'ingérence gouvernementale dans l'exploitation d'industries et de commerces relevant logiquement de l'initiative privée, par exemple, dans le domaine de la radio et de la TV. La vérité, tout nue, est plutôt que le CCF n'a pas le monopole de la doctrine socialiste qui a pénétré les politiques des autres partis canadiens.

l'air. Elle doit disposer de ressources. Les droits provinciaux comportent des avantages certains. Mais pour les canadiens-français, ramassés surtout à l'intérieur d'une même province, ne signifient-ils pas le maintien d'une situation d'infériorité économique et sociale par rapport aux neuf autres provinces du Canada?

Le problème fondamental abordé ici est celui de la conciliation de l'unité canadienne avec le fait bi-ethnique et bi-culturel du Canada. Quels éléments de solution nous apporteront les invités des Idées en Marche?

"Les Idées en Marche", un forum de libre discussion, est à l'honneur de la télévision tous les jeudis à 10:30 heures p. m. et de la radio tous les vendredis à 9:00 heures p. m. C'est une production de Radio-Canada en collaboration avec l'Institut Canadien d'Éducation des Adultes.

Miss Montmagny est connue

Vendredi dernier a eu lieu l'élection tant attendue de "Miss Montmagny". Cette manifestation patronnée par le "Hollywood Glamour Studios", de Québec, a connu un grand succès, autant au point de vue candidates que public. En effet, le Centre Civique était plein à capacité ce soir-là quand les gracieuses jeunes filles, au nombre de six, affrontèrent le public et le jury, soutenues moralement par la musique du trio de Bob Paradis.

Le choix ne fut guère facile car les six magnymontoises étaient toutes fort gracieuses, aimables et jolies. Finalement, le jury, dans sa haute sagesse, décida d'attribuer deux titres. En effet, après de longues mais fructueuses délibérations, on décerna le titre de "Miss Personnalité" à Mlle Marthe Roy, garde-malade licenciée et le titre non moins enviable de "Miss Montmagny", à Mlle Monique Gaumond, qui est coiffeuse dans un salon de notre ville. A toutes deux, nous adressons nos félicitations et leur souhaitons bonne chance, surtout à Mlle Gaumond puisqu'elle représentera Montmagny lors de l'élection de Miss Québec.



Cette photo a été prise avant que la décision soit connue. Vous voyez ici les six candidates en présence. Ce sont, de gauche à droite : Mlles Elisabeth Morin, Marthe Roy, Monique Gaumond, Yolande Corriveau, Pauline Paquet et Louise Laberge. Auriez-vous rendu le même verdict que le jury ? A vous de juger ! (Photo Denise Marquis).

Si vous voulez voir la Nouvelle Année...

QUEBEC — Trois accidents mortels sur quatre survenus en décembre dernier, étaient dus à des vitesses trop grandes pour les conditions de la route et aux pertes de contrôle causées par l'usage de boissons alcooliques.

Le Ministère des Transports & Communications met en garde les usagers de la route contre les dangers accrues au temp des fêtes quand les routes sont encombrées et plus glissantes. Une vitesse qui est raisonnable par temps sec peut être fatale quand le thermomètre approche du point de congélation.

Et le verre que l'on prend pour se "remonter" peut conduire à l'hôpital et même à la morgue. Rien ne peut réduire l'effet inhibitif de l'alcool et rétablir les réflexes normaux indispensables au conducteur. C'est une ironie que décembre, le mois des fêtes et des messages de paix et d'amour,

soit marqué par une augmentation du nombre des mortalités sur les voies publiques, dues à une conduite répréhensible, comme c'était le cas l'an dernier, et qu'un certain nombre de nos concitoyens, à cause d'accidents évitables, ne verront même pas la nouvelle année! Sans l'esprit de discipline et

le Contrôle moral, le conducteur le plus habile risque d'aggraver le problème de la sécurité.

Les accidents de la route occupent le troisième rang parmi les plus grands tueurs, venant immédiatement après les maladies du coeur et le cancer.

Et pourtant, il n'en tient qu'au public de mettre fin au carnage. Tous sont en ligne de front dans cette guerre aux accidents, et si chacun fait sa part nous aurons raison de cet ennemi redoutable, conclut le message du Ministère provincial des Transports et Communications.

Un camion capote dans un fossé près de l'hôpital

Lundi dernier, vers 9 h. 15 du soir, un camion contenant une charge de terracota, appartenant à M. Adrien Bérubé, de Trois-Pistoles, et conduit par M. Lucien Beaulieu, de St-Guy de Rimouski, voyageant en direction de Trois-Pistoles, versa dans le fossé et capota, à un mille environ de l'hôpital de Montmagny.

Appelé sur les lieux, l'agent Ernest Couillard réussit à sortir l'occupant emprisonné dans la cabine du camion. Ce dernier, souffrant de nombreuses blessures et saignant abondamment fut immédiatement conduit à l'Hôtel-Dieu de Montmagny d'où il put cependant sortir le lendemain.

La bénédiction du Jour de l'An

Que d'initiatives chrétiennes auxquelles nos familles canadiennes-françaises tenaient fermement disparaissent peu à peu sous le voile de l'indifférence ou du respect humain. La une. On voyait autrefois, le bénédiction des parents en est matin du jour de l'an, l'aîné des enfants, suivi de ses frères et soeurs, s'approcher du chef de la famille, et lui demander, sous les regards attendris de leur mère, de les bénir. C'était un lien nouveau qui les unissait tous, un gage de vie heureuse, de fidélité à l'accomplissement des devoirs de chaque jour. Que ceux qui ont conservé cette liuable habitude lui restent fidèles. Et puissent les autres, imiter. Un peuple comme le conquis par cet exemple, les notre vit de ses traditions. Elles lui aident à conserver l'esprit des aïeux, à garder son caractère distinctif au lieu de se fondre dans la masse de plus en plus bigarrée qui compose notre pays.

Sud, Nego Dienh a fait une partie de ses études dans une institution catholique américaine et il en garde une profonde empreinte. La culture française domine cependant son pays. La plupart des Vietnamiens comprennent et même un bon nombre parlent le français; très peu, l'anglais. Les oeuvres françaises catholiques y sont florissantes. Les Jésuites viennent d'ouvrir à Saïgon, la capitale, une résidence composée de quatre Pères, trois Français et un Canadien-Français (le Père André Gélinas, de Montréal) et d'un Frère coadjuteur français. Ces Pères enseigneront à l'Université et feront du

LE SENS SOCIAL

Le congrès de l'Association canadienne des Educateurs de langue française, tenu en août dernier, était consacré au sens social. Parents et surtout éducateurs ont été invités à favoriser le développement du sens social chez les jeunes. L'Institut Social Populaire (25 rue Jarry ouest, Montréal) se permet de signaler deux publications qui pourront leur être utiles: Le Sens social par le chanoine Calixte Tremblay, brochure de l'Oeuvre des Tracts, 16 pages, et l'Educateur sociale, volume de la XXXIIIe Semaine sociale du Canada. Ce volume, dont il ne reste qu'un nombre restreint d'exemplaires, compte 326 pages. Les meilleurs éducateurs de chez nous y ont collaboré. Il ne se vend que \$1.50.

L'influence française au Vietnam Sud

Le Vietnam Sud séparé du Vietnam Nord, que régissent les communistes, est resté attaché à la France dont il était naguère une colonie. Seize mille Français y sont établis. Sans doute c'est l'aide financière des Etats-Unis qui a permis à ce petit peuple de survivre. Le président actuel du Vietnam

APRES LA DEBACLE



Du côté nord de la Rivière-du-Sud, les dégâts se sont surtout fait sentir dans les champs d'une dizaine de cultivateurs, quand l'eau de la rivière s'engouffrant dans une rigole servant à égoutter les terres environnantes les inonda, entraînant avec elle un grand nombre de glaces qui sont demeurés sur ces terres même après que l'eau se fut retirée. La route du côté nord de la rivière a également été inondée à certains endroits bloquant le passage pendant quelques heures. (Photo Denise Marquis).



SERVICE VENTE REPARATION
C.P. 1026 Tél.: 93
REFRIGERATION
Conrad Gaudreau Coin de la Gare et Collin, Montmagny.

Tél.: 93

C. P. 1026

CONRAD GAUDREAU

Serrurier

Clefs de tout genre

Agent Bicycles: "Raleigh" "Robin Hood".

Coin de la Gare et Collin. — MONTMAGNY, P. Q.

Le Courrier DE LOUISE

— Nous souhaitons bon voyage à M. Gaston Dumas, de notre ville, qui est parti samedi, le 21 décembre pour une vacance d'une couple de semaines à Miami, Floride. famille de Mme Marry-Anne M. Dumas sera l'invité de la Beaumont, à Coral Gables, Miami.

— Mlle Donald Labrecque et sa nièce Diane, étaient récemment de passage à St-Hyacinthe, chez M. et Mme Roméo Labrecque.

— M. et Mme Lorenzo Fradette étaient de passage à Rimouski, dernièrement.

FIANCAILLES

Le 25 décembre ont eu lieu les fiançailles de Mlle Claudette Nicole, fille de M. et Mme Antonio Nicole, à M. Richard Fortin, de St-Pierre de Montmagny.

Nos félicitations.

MARIAGES

Bélanger - Boudreault. — Le 26 décembre, à St-Mathieu, a été béni le mariage de Auguste Bélanger, fils de M. Edmond Bélanger, de St-Jean-Christophe de Lévis, à Mariette Boudreault, fille de M. et Mme Herménégilde Boudreau.

Picard - Berthiaume. — A St-Thomas, le 26 décembre, a été béni le mariage de Ch-Omer Picard, fils de M. et Mme Rosario Picard, à Louise-Anne Berthiaume, fille de M. et Mme Pierre Berthiaume.

Picard-Messervier. — Le 25 novembre a été béni le mariage de Georges-Henri Picard, fils de M. et Mme Johnny Picard, décédés, à Noëlla Messervier, fille de Mme Evariste Messervier, de Cap-St-Ignace.

MONTMAGNY TIRE SHOP

RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL: 613-s-11
Spécialité de pneus neufs Dunlop et
de pneus d'hiver Cylinder Traction Rib.
Vulcanisation — Ressemelage
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs

Attention...

Notre salle à dîner sera fermée le Jour de l'An, afin de permettre à notre personnel de prendre un congé bien mérité.

LA DIRECTION DU

MANOIR DES ERABLES, Inc.

NAISSANCES

GAGNE — A St-Thomas, le 7 décembre, a été baptisée Marie-Laurence - Hélène, fille de M. et Mme Léopold Gagné (Florence Pelletier). Parrain et marraine: Jean-Pierre Gagné, cousin et Nicole Gagné, sœur de l'enfant.

GROS D'AILLON — Marie-France-Caroline, baptisée le 8 décembre, enfant de M. et Mme Paul Gros d'Aillon (André Bernatchez). Parrain et marraine: M. et Mme John Teasdale, oncle et tante de l'enfant.

GAUMOND — A M. et Mme Charles-Henri Gaumond (Annette Pelletier), des jumeaux, baptisés le 9 décembre. Marie - Marguerite - Henriette Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Bernatchez et Joseph-Ernest - Henri. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gaumond.

GAUDREAU — M. et Mme Réal Gaudreau (Yolande Blais) annoncent la naissance d'un fils, baptisé le 11 décembre, sous les prénoms de Joseph-Edgar-Gaétan. Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

BEAUDOIN — A M. et Mme Léo Beaudoin (Cécile Gazé), des jumeaux; le premier, baptisé sous les prénoms de Joseph-Saluste-Martin. Parrain et marraine: M. Saluste Thérberge et Adrienne Thérberge, grand-mère; le second, Joseph-Arthur-Marcel. Parrain et marraine: Arthur Beaudoin et Germaine Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

BOULET — Marie-Irène-Jocelyne, baptisée le 21 décembre, enfant de M. et Mme Jacques Boulet (Elizabeth-Aline Caron). Parrain et marraine: M. et Mme Donat Caron, grands-parents de l'enfant.

PELLERIN — Marie-Ida-Line-Fernande, baptisée le 1er décembre, enfant de M. et Mme Roland Pellerin (Antoinette Deschamps). Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Deschamps, oncle et tante de l'enfant.

COLLIN — M. et Mme Paul-Emile Collin (Gilberte Gaudreau), annoncent la naissance d'une fille, Marie-Denise-Claire, baptisée le 4 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Claude Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

GAGNE — Le 7 décembre, a été baptisé un fils à M. et Mme André Gagné (Héloïse Bernier) Joseph-Roger-Robert. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

JOURNAULT — A l'hôpital de Hauterive, le 25 novembre, est né Joseph-Luc-Adrien-Yves, fils de M. et Mme Marcel Journault (Jeannette Després). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Luc Journault. Porteuse: Mme Adrien Journault.

CORRIVEAU — En la cathédrale de Rimouski, le 14 décembre, a été baptisé Joseph-André-Gilles, enfant de M. et Mme Roméo Corriveau (Pierrette Marcoux), de Mont-Joli. Parrain et marraine: M. et Mme Lorenzo Fradette, de notre ville, oncle et tante de l'enfant.

GAMACHE — A M. et Mme Hermyle Gamache (Thérèse Huot), une fille, Marie-Rita-Viviane, baptisée le 4 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Boulet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Raymond Lévesque, tante de l'enfant.

CLOUTIER — Le 25 décembre, à M. et Mme Léopold Cloutier (Jacqueline Thibault), une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Anita-Noëlla-Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Thibault, grands-parents de l'enfant.

COULOMBE — M. et Mme Edmond Coulombe (Noëlla Forgues), annoncent la naissance d'une fille baptisée le 17 décembre sous les prénoms de Marie-Pierrette-Nicole-Ginette. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Bouffard, oncle et tante de l'enfant.

COULOMBE — Joseph-Wellie-Denis, baptisé le 9 décembre, enfant de M. et Mme Wellie Coulombe (Rolande Cloutier). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Coulombe, grands-parents de l'enfant.

GAUDREAU — A M. et Mme Jacques Gaudreau (Madeleine Morin), une fille baptisée le 14 décembre, sous les prénoms de Marie - Suzanne - Claire. Parrain et marraine: M. et Mme Jacques Morin, oncle et tante de l'enfant.

TURGEON — Le 21 décembre, a été baptisé sous les prénoms de Joseph-Paul-Roland-Michel, enfant de M. et Mme Marius Turgeon (Denise Giasson). Parrain et marraine: M. et Mme Roland d'Amours.

BOLDUC — Joseph-Jean-Marie-Pierre-Daniel, baptisé le 22 décembre, fils de M. et Mme Marcel Bolduc (Marielle Dumont). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Bolduc, oncle et tante de l'enfant.

THIBAUT — M. et Mme Robert Thibault (Solange Boucher), annoncent la naissance d'un fils baptisé le 22 décembre, sous les prénoms de Joseph-Antonio-Michel-Gaston. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Côté, oncle et tante de l'enfant.

DUBÉ — A M. et Mme Aurèle Dubé (Simonne Landry), un fils, Jean-Guy-Benoît, baptisé le 22 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Boulet, oncle et tante de l'enfant.

MERCIER — Le 22 décembre, a été baptisé Joseph-Marcel-Yves, fils de M. et Mme Joseph Mercier (Aline Belisle). Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Belisle, oncle et tante de l'enfant.

PRUNEAU — Le 24 décembre, a été baptisé Joseph-Eusèbe-Clément, enfant de M. et Mme Maurice Pruneau (Aldéa Laflamme). Parrain et marraine: Eusèbe Pruneau et Jeannine Pruneau, oncle et tante de l'enfant.

THIBOUTOT — M. et Mme Réal Thiboutot (Nicole Cases), un fils, Joseph-Réal-Alain, baptisé le 25 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Thiboutot, grands-parents de l'enfant.

COTE — A St-Mathieu, le 15 décembre, a été baptisé

Silence, on tourne

L'Office National du film en étroite collaboration avec l'Armée tourne actuellement un film qui a pour titre "IL ETAIT UNE GUERRE".

C'est l'histoire d'un homme d'âge militaire qui n'a pas échappé à la course au mariage de 1940 et qui ensuite s'engagea sur une ferme pour éviter d'être mobilisé... Malgré tous ces stratagèmes, il dut quand même endosser l'uniforme et il décida donc d'y aller carrément au 22e et devint un héros.

Ce film qui met en vedette Hélène Loiselle, Aimé Major, Lionel Villeneuve, Paul Berval, ainsi qu'un groupe imposant de soldats du Royal 22e Régiment, a une durée de 2.30 heures et sectionné en cinq épisodes de 30 minutes chacune, qui passeront sur les postes de télévision de la Province à compter de janvier prochain.

La photo vous invite à assister à une scène du tournage qui a lieu à la Citadelle et au Camp de Valcartier... Les artistes sont en place... le réalisateur, Louis Portugais, est derrière la caméra pendant que le cameraman, Georges Dufaut analyse l'intensité de la lumière. Dans quelques instants on entendra le réalisateur sur le plateau qui criera: "SILENCE ON TOURNE"...

Saviez-vous que...

● Lord Durham, dont le célèbre rapport eut pour résultat l'avènement d'un gouvernement responsable pour le Canada, n'était âgé que de 26 ans lorsqu'il fut envoyé ici par la reine Victoria et il était connu en Angleterre sous le nom de Jacques le radical.

● Les allocations familiales sont payées pour tous les enfants canadiens de moins de 16 ans à moins qu'ils ne cessent de fréquenter l'école ou se marient. Les allocations coûtent maintenant plus de \$400,000,000 par année ou l'équivalent de \$1 sur \$4 perçus en impôt personnel sur le revenu.

Joseph-Georges-Pierre - Paul - Serge, enfant de M. et Mme Léopold Côté (Irène Laberge). Parrain et marraine: M. et Mme Geo.-Henri Côté, oncle et tante de l'enfant.



A l'occasion du Nouvel An, nous offrons à nos clients et amis, nos meilleurs vœux et remerciements sincères!

Bonne, Heureuse et
Sainte Année!

ARTHUR COULOMBE

Epicerie-Restaurateur

Boulevard St-Nicolas

MONTMAGNY

L'endroit où vous trouvez tout ce que vous désirez, en épicerie, bonbons de toutes sortes, cigarettes ou cigares, etc. Ne manquez pas de visiter notre magasin entièrement renové.



DEVANT LES ECRANS MAGNYMONTAIS

Par MICHEL VIDOUDEZ

Diane de Poitiers

Se fim, présenté le dernier week end au cinéma Lafontaine a été une bonne surprise pour tous ceux qui s'étaient déplacés. Ce film, pseudo-historique, puisqu'on a fait pour sa réalisation un scénario qui fait de sérieuses entailles à la vérité historique, est une oeuvre agréable qui distrait et qui intéresse tout à la fois. En effet s'il avait fallu respecter la biographie très pimentée de cette célèbre courtisane, le film aurait été truffé de scènes et de situations par trop osées.

Dans la bande que nous avons pu voir au Lafontaine, on nous montre une Diane de Poitiers digne, droite, respectant l'honneur de son mari et ne répondant qu'à la mort de celui-ci à l'amour du Prince Henri. "Diane de Poitiers" est, dans cette présentation une très belle histoire d'amour, jamais end'action qui insufflé rythme et nuysse parce que remplit vigueur à cette excellente réalisation, où brillent Lana Turner (étonnamment jeune et belle), Marisa Pavan et Pedro Armendariz.

Le Gant de Fer

Encore un film historique celui-ci nous ramène à l'époque où, en Angleterre, les Stuarts tentaient de faire valoir leurs droits sur le trône. On assiste à toutes les péripéties de cette lutte au cours de laquelle Jacques Stuart, aidé d'un fidèle ami, capitaine de la garde, devint roi en France. Finalement les bons triomphèrent des méchants et le prétendant pourra épouser la princesse de ses pensées. Un film assez quelconque où l'action est plutôt lente. Les couleurs n'ajoutent rien et Robert Stack est à peine sympathique. Ursula Theiss est plaisante, sans plus. Bref, un film qu'on pouvait se passer d'aller voir.

Pas de pitié pour les maris

Quelle savoureuse, comédie que ce "Pas de pitié pour les maris!" Les situations comi-

ques se succèdent à un rythme sans cesse accéléré et, plus elles se suivent, plus elles sont embrouillées et plus elles deviennent drôles. Le dialogue est pétillant et vif à souhait. On aurait pu craindre qu'une "version française" nuise à cette comédie américaine, mais le doublage a été fait à la perfection et c'est une réelle détente que d'assister aux tribulations de ce ménage, couple divorcé, dont les deux parties essaient de se conquérir mutuellement bien qu'elles n'en veulent rien laisser paraître. Certaines scènes sont particulièrement dé-

sopilantes et font partir le spectateur du plus franc des éclats de rire. Ce couple si particulier est incarné par Rosalind Russell qui, en plus d'être jolie, est une excellente comédienne, et par Robert Cummings qui, bien que le genre "léger" ne lui soit pas très familier, fait un mari des plus comiques, tour à tour passionné, attendrissant, désespéré, jaloux, furieux... ou somnolant!

Ce film est encore projeté ce soir vendredi et demain samedi sur l'écran du cinéma Taché. En allant le voir vous êtes sûrs de passer de joyeux moments.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,
"Le Courrier de Montmagny"
Montmagny, Qué.

M. le Rédacteur,

En lisant votre journal, du samedi, le 21 décembre 1957, j'ai constaté qu'il y avait une erreur dans l'article intitulé: "Du travail pour le débosseur", en marge de l'accident du mardi à dix heures et trente, au Cap St-Ignace, non loin de chez M. Hector Caron. Ce n'est pas la voiture de M. Léon Caron qui a fait un brusque tête-à-queue. Au même moment survenait la voiture de M. Athanase Bernier, de St-Eugène, qui voulut freiner pour éviter la collision. Mal lui en prit, son véhicule fit à son tour un tête-à-queue et ce fut la collision mais bien la voiture de M. Athanase Bernier qui fit tête-à-queue la première et au même

moment survint la voiture de M. Léon Caron qui voulut freiner pour éviter la collision mais mal lui en prit, son véhicule fit à son tour tête-à-queue et ce fut la collision.

Je ne sais pas qui a fait l'erreur mais il y a erreur certain. Veuillez me croire M. le Rédacteur, mais je suis au courant et je sais ce qui s'est passé, j'étais à environ dix pieds de ma voiture. Le reste de l'article est en bon ordre.

(Signé) JUSTICE.

Bien à vous,
Athanase Bernier,
St-Eugène de L'Islet.

P. S. — J'espère que la correction sera faite par le prochain courrier.

N. D. L. R. — Et bien, voilà qui est fait cher Monsieur. Rendons à César ce qui est à César!

Souper à la "tourtière", samedi le 4 janvier, au Collège, à 6 h. 1/2

Les Anciens du Collège de Montmagny (Amicale) auront l'agréable plaisir de se rencontrer de nouveau samedi, le 4 janvier prochain, lors d'un souper à la tourtière et à la dinde. Ce souper aura lieu à 6 h. et demie au café-tertiaire du collège.

A cette occasion, plusieurs en profiteront pour échanger leurs souhaits du Nouvel An et en même temps goûter d'un bon repas familial.

Plusieurs de nos anciens se demandent d'où vient le mot tourtière. Ce mot tourtière a fait couler beaucoup d'encre, puisqu'en vertu de sa vraie définition, c'est un ustensile de cuisine pour faire cuire des

tourtes.

Les puristes prétendent donc que cette pâtisserie de forme circulaire qui contient un mets à la viande devrait s'appeler "tourte" et non "tourtière."

Toutefois, comme le mot "tourtière" est passé dans nos moeurs depuis de nombreuses années, les Anciens préfèrent se rallier à la majorité qui, en démocratie, finit toujours par avoir raison.

Pour les estomacs plus défectueux il y aura de la dinde, ce mets traditionnel du temps des Fêtes.

Le prix d'entrée est de 50 sous par tête, pour ceux qui possèdent déjà leur carte de membre 1958 et de \$1.00 par tête pour tous les autres.

Dans le creux de l'oreille

Nous reprenons notre chronique des films qui sont projetés sur les écrans magnymontois après une interruption due à la période surchargée des Fêtes. Que ceux qui nous ont demandé des nouvelles de cette chronique ne s'inquiètent pas. La re-voilà!

Si Noël a manqué de neige cette année, nous montrant ainsi un visage peu habituel, cela nous a permis quand même de jouir d'une très belle nuit et d'admirer un magnifique ciel étoilé, ce qui, somme tout, est aussi de circonstance.

D'ailleurs ce manque de neige n'aura été que momentané puisque jeudi matin déjà les flocons redescendaient nombreux mettant une dernière note, peut-être un peu tardive, au paysage de Noël.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, le poste CKBM est resté en ondes jusqu'à 4 h. du matin. Après une diffusion de la Masse de Minuit, CKBM est venu tenir compagnie aux familles en train de réveillonner et leur distribuer une musique joyeuse et pleine d'entrain.

Cette présence radiophonique fut très goûtée des auditeurs, s'il faut en croire le grand nombre de demandes de disques qui affluèrent au poste, sous la forme d'un coup de téléphone, qui s'accompagnaient toujours de vœux à l'adresse des annonceurs de service.

Ces deux derniers, à la faveur des joyeux téléphones qu'ils recevaient et qui leur donnaient de gais échos de réveillons bien réussis ne tardèrent pas à se trouver eux-mêmes dans l'ambiance d'un réveillon et la dernière heure d'émission fut particulièrement joyeuse... Tous ceux qui auront été à l'écoute à ce moment-là en conviendront.

Cette nouvelle chute de neige va faire plaisir aux amateurs toujours plus nombreux du sport de la pelle. En effet, ils se plaignaient amèrement depuis plus d'une semaine de n'avoir pu s'adonner à leur sport favori, un des seuls qu'ils pratiquent sérieusement et le seul qui leur permettent de garder une forme physique éblouissante.

M. Gaston C. Després, un très habile manieur de pelle, sacré tout dernièrement "Roi de la pelle" à Montmagny, sera tout particulièrement heureux de pouvoir reprendre la "pratique". Puisse la neige lui être favorable!

De l'avis de nombreux fidèles, la Messe de Minuit fut l'une des plus belles célébrées depuis plusieurs années à Montmagny. Le chœur de chant spécialement s'est mérité une profonde admiration. Il a fait montre d'une homogénéité remarquable pour un groupement qui avait été formé uniquement pour la circonstance.

Tous les solistes se sont montrés à la hauteur de leur tâche et ont su admirablement bien rendre l'atmosphère si émouvante et attachante des Cantiques de Noël.

Le chœur de chant des Jeunesses Musicales s'est rendu à l'Hôtel-Dieu de Montmagny le jour de Noël, dans l'après-midi. Les malades ont bénéficié de ce grand privilège d'entendre quelques cantiques appropriés.

Au cours du pompage aux Industries Roy, à la suite de l'inondation des bâtiments, on a trouvé un poisson qui s'était logé dans un des conduits de la pompe! On ne nous a pas précisé s'il s'agissait d'un bar... mais je signale cette méthode efficace de pêche à tous ceux qui, la saison dernière, ont eu de la difficulté à mettre la main sur un bar avec la méthode habituelle.

Parlant bar... le Comité de Direction du Club de Chasse et Pêche est en quête de nouveaux directeurs pour la prochaine saison. Peut-être qu'avec quelques changements importants notre fameux bar pourra-t-il avoir plus d'avantages à se sacrifier.

Raymond Rhéaume, le sympathique et dynamique instructeur du corps de Clairons du "Bûcheron" a toujours revendiqué un xylophone pour ouvrir la marche lors de parade. Cette année, le Père Noël a enfin réalisé l'une de ses plus chères espérances puisqu'il a reçu de lui un adorable petit xylophone... pour enfant.

Il ne reste plus qu'à espérer que les responsables sauront faire parvenir ce xylophone à l'âge adulte et surtout à la taille normale... et pourvu que ça ne prenne pas trop de temps!

A l'occasion du Nouvel An, nous vous souhaitons PAIX, BONHEUR, SANTE et PROSPERITE!

JOS. PARADIS

Agent

Produits
IMPERIAL



Stove Oil pour Poêle
Huile à fournaise Fuel Oil
Diesel Oil, Gazoline
Huile à moteur.
Réservoirs, Esso Rad
Anti-Freeze
43, rue Collin — Tél.: 138
Montmagny, P. Q.

**BONNE ET
HEUREUSE
ANNEE!**

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque
"QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme:
porcs, vaches, poules, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc.
Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.



35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY.

VOTRE ASSURANCE-VIE
ACTUELLE
PERMETTRAIT-ELLE
À VOTRE FAMILLE
DE VIVRE
CONVENABLEMENT?

Si non, vous feriez bien
de consulter un représentant
SUN LIFE

RENE ADAM
Représentant

L'Islet, P.Q. — Tél.: 29-33

SUN LIFE DU CANADA

En marge des ballets "Georges Bérard" et d'une lettre (hypocritement) envoyée au "Peuple"

Une "aimable" lectrice n'a pas aimé notre critique sur les Ballets de Georges Bérard qui avaient donné une représentation dans notre ville le 3 décembre. Et elle le dit. Elle a raison, chacun peut avoir son opinion et l'exprimer. Mais cette "aimable" lectrice n'est guère courageuse, puisqu'elle n'a même pas osé nous adresser personnellement ou même au Courrier de Montmagny sa lettre venimeuse. Elle n'a pas tenu non plus à dévoiler sa respectable identité. C'était peut-être qu'elle avait peut qu'on rit à ses dépens. Précaution inutile d'ailleurs, car tout le monde aura bien rigolé.

Elle a donc choisi une bien plus délicate manière de procéder: elle a écrit au "Peuple" en caressant l'espoir merveilleux que notre confrère, tout content de l'aubaine, pourrait utiliser son "poison". Heureusement, le confrère en question est peut-être nre adversaire, nre rival, nre concurrent, mais il a su discerner les serviettes d'avec les torchons et refusé de publier la lettre "in extenso" et toutes les insanités qu'elle contenait.

Bien que nous risquions de nous faire reprocher d'attacher beaucoup trop d'importance à une misérable anonyme, nous allons reprendre point par point ses critiques et lui mettre le nez dans ses... élucubrations, parues dans "Le Peuple".

Tout d'abord, on me dit qu'"il n'aurait pas fallu comparer cette troupe avec les grandes compagnies."

Or c'est justement ce que je n'ai pas fait, puisque voici le début de mon article:

"Certes, en se rendant au Théâtre Lafontaine, mardi soir dernier, quelque optimiste ou enthousiaste qu'il put être, pas un spectateur ne s'attendait à voir une réplique du Ballet de l'Opéra de Paris, du Covent Garden de Londres ou du Metropolitan Opera de New York

et de leurs jameuses étoiles qui ont nom Michel Renault, Nina Viroubova, Georges Balanchine, Marjorie Tallchief ou Serge Lifar... la déception fut d'autant plus amère. Car, il faut bien l'avouer, déception il y eut, chez la plus grande majorité des spectateurs qui pourtant n'étaient pas venue là avec des exigences irréalisables."

C'était écrit en français, c'était clair, et tout le monde l'avait bien compris, sauf notre "aimable" lectrice. On constate donc que j'ai écrit exactement le contraire de ce qu'on m'accuse!

Quant au Covent Garden de Londres, certes c'est un théâtre qui reçoit différentes troupes, mais il possède bel et bien son propre corps de ballet. J'ai habité Londres pendant trois mois, je suis donc bien placé pour le savoir et je n'ai pas peur de le récrire!

Ensuite l'"aimable" concitoyenne, parce que j'ai écrit: Néanmoins si "Les Saisons" nous laissèrent sur une impression plutôt mitigée que ne parvinrent à dissiper les costumes par trop jantaisistes (plus en rapport avec l'élément théâtral que chorégraphique)... vient me dire:

"Quant aux costumes, on les dit par trop "théâtre". Je vois d'ici la pauvre comédienne qui jouerait dans un pareil accoutrement les jambes et les cuisses nues!"

Là je rigole de plus en plus. Heureusement que cette lectrice nous prévient en nous disant "je vois d'ici", car pas un seul spectateur présent au ciné n'a aperçu la moindre cuisse ou ma Lafontaine, le 3 décembre, jambe nue! A moins qu'il n'ait eu des visions! Ensuite je constate avec plaisir que celle qui m'attaque a, en somme, les mêmes opinions que moi, puisqu'elle est d'avis que ces costumes du ballet "Les Saisons" étaient un véritable "accoutrement". C'est elle qui le dit, ce n'est pas moi!

La tendre créature ajoute plus loin: que l'on n'a pas tenu compte que trois danseurs avaient dû être remplacés, au pied levé (comme c'étaient des danseurs, c'étaient la meilleure façon de les remplacer, au pied levé!) à cause de la grippe.

Pour en tenir compte, chère madame, il eût peut-être fallu le savoir. Et pour que le public et votre humble serviteur le sachent, il eût peut-être convenu que ces remplacements fussent annoncés en lever de rideau. C'est une chose qui se fait, en général. Mais peut-être ne le savait-on pas au sein de cette troupe qui prétend tout savoir... et qui est loin de tout connaître, puisque Georges Balanchine est bien un danseur-étoile même, très connu à New-York, dans tous les Etats-Unis et en Europe également. Si Georges Balanchine n'a jamais été danseur, peut-être journalier du même nom! Et devez-vous confondre avec un là si j'accuse la troupe, c'est bien parce que je sais madame, que toutes ces remarques que vous me destinez dans "Le Peuple" ne viennent pas de vous mais bien de protestations directes du "Ballet Georges Bérard" dont vous vous faites le glorieux défenseur, assez malhabilement d'ailleurs, vous le constatarez vous-même, puisque j'ai refusé, point par point toutes ces critiques.

Vous dites encore que je me suis livré à une véritable "destruction" de cette troupe. Je vous prouve le contraire en citant un passage de mon article qui n'a pas eu l'air de vous plaire:

"En résumé, je louerai le courage de Georges Bérard pour la lourde tâche qu'il a entreprise la création et la poursuite d'un corps de Ballet, tâche extrêmement difficile, voir même périlleuse. Je l'ai dit, on est loin de la perfection, mais l'avenir s'ouvre devant ce jeune groupement, plein de promesses. S'il peut compter sur l'appui du public québécois et canadien en général, nul doute qu'il progresse rapidement pour le plus grand renom de cet art merveilleux qu'est LA DANSE."

...Si c'est ça que vous appelez de la "destruction", je serai très heureux madame, que vous me donniez une définition des "louanges"!

Enfin, en concluant vos lignes empoisonnées vous déclarez: "...il n'y a pas une troupe au monde qui emmène en tournée tous ses danseurs, surtout à prix réduits. Ainsi Jeanne Charet (je pense que vous avez voulu dire Jeanne Charrat) a donné son meilleur à Montréal pour \$5.00, mais à Sherbrooke pour \$3.00 elle a coupé son programme des trois-quarts..."

Si je vous suis bien, à Montmagny, avec les Ballets Georges Bérard, le public peut s'estimer heureux d'en avoir eu autant (?) pour \$1.00! Au juste, à combien de quarts de la "production Bérard" avons-nous eu droit, nous autres "habitants" de Montmagny comme vous avez le front de nous traiter par un fin sous-entendu?

Michel Vidoudez.

VRAIMENT?

Puisque la controverse fait toujours rage quant à la justification de la grève, il ne serait peut-être pas oiseux de rappeler ici, sur la grève ouvrière, le chapitre de la "Doctrine catholique" de l'abbé Boulanger, chanoine d'Arras: "L'agréé est légale mais, comme la guerre, est un tel fléau, entraîne toujours pour l'une des deux parties et souvent pour les deux, des maux si redoutables qu'elle n'est licite que dans des cas d'exception, par exemple si le patron a violé les clauses du contrat de travail ou s'il a imposé à ses ouvriers des conditions injustes que la nécessité les a forcés d'accepter. De toute façon, avant de déclarer la grève, ils doivent chercher à s'entendre en recourant à l'arbitrage et aux conseils d'usines, et, si la conciliation n'est pas possible, ils doivent respecter chez les autres la liberté du travail et ne commettre aucun acte délictueux".

Mariage de Mlle Angélique et du Dr Cyprien

C'est un joyeux événement que les téléspectateurs célèbreront lors de la prochaine émission du populaire téléroman de Claude-Henri Grillon *Les Belles Histoires des pays d'en haut*, lundi 30 décembre, à 8 heures du soir.

En effet, ce jour-là le docteur Cyprien Marignon et mademoiselle Angélique convoleront en justes noces. Il y a longtemps qu'on entendait parler de ce mariage. Bien des obstacles de part et d'autre en avaient jusqu'ici retardé l'accomplissement. Les deux nirs toutes les difficultés et ils partis ont enfin réussi à aplatisser l'approche de l'autel en toute sérénité.

Ce sera l'événement de l'année pour les habitants des pays d'en haut qui n'ont pas souvent l'occasion d'assister à une solennité de ce genre. Il est probable que le mariage du docteur et de mademoiselle Angélique donnera lieu à une réception typiquement canadienne où tout le monde s'amusera de bon cœur.

L'émission *Les Belles Histoires des pays d'en haut* est réalisée par Fernand Quirion.

Le Jour de l'An d'il y a cent ans

La nouvelle année ne débutera pas de façon très joyeuse pour les personnages de la *Pension Velder*, en particulier pour la maîtresse de maison, comme les téléspectateurs pourront le constater lors du prochain épisode de Robert Choquette, mercredi, 1er janvier, à 9 h. 30 du soir.

Certains événements causeront à Mme Velder des soucis additionnels à ceux que comportent déjà la tenue d'une maison de pension. Alexis serait-il pour quelque chose dans les inquiétudes de sa mère? Et comment se dénouera le pénible cauchemar que vivra Mme Velder et au cours duquel elle verra tous les pensionnaires quitter la maison? Ces images auront-elles quelque rapport avec la réalité?

Les téléspectateurs trouveront réponse à ces questions dès le 1er janvier, alors qu'ils retrouveront les principaux personnages du téléroman de Robert Choquette et feront connaissance avec une nouvelle figure.

La *Pension Velder* est réalisée chaque semaine par Jean-Pierre Sénécal.

COMMANDEZ VOS BONBONS

Laura Secord

DÈS MAINTENANT



MAGNIFIQUE EMPAQUETAGE POUR LES FÊTES

Pharmacie Montmagny, Enr.

36, DE LA GARE

TEL.: 343

(En face du bureau de Poste)

NOUS VOUS DONNONS \$100.00

GAGNEZ UN DE NOS SIX CHEQUES

\$50. \$10. \$10. \$10. \$10. \$10.



Offert en étrennes à notre clientèle

Chaque dollar d'achat vous donne droit à un coupon de participation.

Le tirage aura lieu le 31 décembre, à 9 heures p.m.

Pharmacie Bergeron

MONTMAGNY

TEL.: 333

(LIVRAISON GRATUITE PARTOUT EN VILLE)

SOLUTION

CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie. Dans toutes les pharmacies.

PROGRAMMES CKBM

a l'affiche de

Une centaine de participants au GALA DES ARTISTES

Des chanteurs, des comédiens, des danseurs, des musiciens participeront à cette manifestation annuelle de la TV, le 29 décembre, à 9 h. 50.

Dimanche 29 décembre, à 9h. 30 du soir, Radio-Canada présentera l'une de ses plus brillantes productions de l'année 1957. Il s'agit du *Gala des artistes*.

D'une durée de deux heures, cette soirée de gala sera donnée avec le concours d'une centaine de comédiens, chanteurs, danseurs, musiciens, annonceurs, etc. Comme ceux-ci se

née, d'établir le bilan des mois qui viennent de s'écouler; d'autre part, toute atmosphère de fête ne peut qu'inciter aux gais propos et aux rires. Lors du prochain gala, on procédera donc à une revue fantaisiste des émissions de télévision. A cette occasion, les téléspectateurs auront le rare divertissement de voir des artistes se moquer d'eux-mêmes avec grâce et taquiner leurs collègues avec meilleure grâce encore...

Sous le titre *TV digest*, plusieurs sketches parodieront des programmes réguliers de la télévision, en faisant ressortir quelques travers des participants habituels. Le public n'aura sans doute aucun mal à reconnaître les personnages qu'on se proposera d'imiter.

Un numéro qui promet d'être l'un des plus goûtés sera certes celui qui réunira, dans des circonstances plutôt singulières, les principaux personnages des téléromans. Ce "conclave" aura notamment pour but d'étudier deux demandes: celle d'Admable du *Chenal du Moine*, qui



LUCILLE DUMONT

sonnettes ainsi qu'un tableau de l'opéra *Lucia di Lammermoor* de Donizetti. On rendra aussi hommage aux chansonniers canadiens en les invitant à chanter ou à faire interpréter un couplet de leurs chansons.

Fantaisie et originalité seront les caractéristiques des numéros de danse donnés au cours de l'émission. En plus d'évoluer sur une composition d'Henry Matthews pour célébrer les vingt ans de l'Union des artistes, les danseurs interpréteront un conte de Noël puis, dans un décor familier aux étoiles de notre sport national, ils exécuteront la "danse du hockey".

Arleigh Peterson réglera la chorégraphie et Henry Matthews dirigera l'orchestre.

Michelle Tisseyre, Lucille Dumont, Paul Berval et Jacques Normand agiront comme maîtres de cérémonies. Les textes de cette émission sont signés André Roche, Pierre Petel et Raymond Guérin. Les décors sont de Claude Fortin et les costumes, de Colette Godard.

Réalisé par Roger Barbeau, le *Gala des artistes* sera télédiffusé de l'Auditorium St Laurent où l'on admettra le public.



MICHELLE TISSEYRE

espère passer aux *Belles histoires des pays d'en haut* parce qu'il est tombé follement amoureux de Donald; et celle de Séraphin Poudrier, qui voudrait bien "galvauder" un peu lui aussi et devenir moins prévoyant...

Un jeu dramatique mettra ensuite à l'épreuve le talent d'improvisation d'un groupe de comédiens. Puis, pour marquer le 20e anniversaire de l'Union des artistes, on évoquera les débuts et l'évolution de la radio.

Si ce *Gala des artistes* promet d'amuser les téléspectateurs par la présentation de plusieurs sketches, il fera également une large part à la musique, au chant et à la danse. On présentera plusieurs chan-



JACQUES NORMAND



PAUL BÉRAL

désisteront de leurs cachets, la Société Radio-Canada se trouvera ainsi à contribuer à la Caisse de Bienfaisance de l'Union des artistes. Incidemment, le spectacle du 29 décembre soulignera de façon toute particulière le 20e anniversaire de fondation de l'Union des artistes, dont le président actuel est Jean Duceppe.

Placé sous le signe de la gaieté, de l'humour et de la fantaisie, le *Gala des artistes* 57 réserve aux téléspectateurs des moments fort divertissants, alors que des sketches et des parodies alterneront avec des numéros de chant et de danse. Il convient, à la fin d'une an-

LUNDI au VENDREDI (De 7.00 a.m. à 8.00 p.m.)

7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—Au Cœur Marial du Canada.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Saviez-vous que?
9.35 a.m.—Chanteurs populaires.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—L'Épave.
10.15 a.m.—La Bonne Aventure.
10.30 a.m.—Le Mauvais Partage.
10.45 a.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Potins.
11.30 a.m.—Pour vous, Mesdames.
12.00 a.m.—Angélus.
12.05 p.m.—A l'heure du diner.
12.15 p.m.—RADIO JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A l'heure du diner.
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Noël, sa musique et son histoire.
Voyage musical (Vendredi)
1.30 p.m.—Communiqué.
1.55 p.m.—Chantons Noël.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.25 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Avis de naissance.
4.05 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Cœur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Retour à la maison.
5.15 p.m.—Prudence et Sécurité.
5.20 p.m.—Retour à la Maison.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
5.45 p.m.—Aujourd'hui.
6.00 p.m.—Divertissement.
6.15 p.m.—Radio-Journal.
6.20 p.m.—Nouvelles sportives.
6.25 p.m.—Situation de la bourse.
6.30 p.m.—Le hockey en revue.
6.35 p.m.—Nouvelles.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—L'Épave.
7.30 p.m.—Saviez-vous que?
7.35 p.m.—Le Mauvais Partage.
7.50 p.m.—Nouvelles commentées.
7.55 p.m.—Nouvelles.
8.00 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI

(De 7.00 a.m. à 8.00 p.m.)

7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—Au Cœur Marial du Canada.

8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Album musical des jeunes.
11.30 a.m.—Nouvelles locales.
11.40 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—A l'heure du diner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A l'heure du diner.
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Rencontrez vos artistes.
1.30 p.m.—Mélodies et Chansons.
1.40 p.m.—Radio-Ski CKBM.
1.45 p.m.—Causette de la Société de l'Etablissement Rural.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Cœur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Promenade.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Le Palmard des Succès Américains.
6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Le Hockey en Revue.
6.35 p.m.—Le Palmard des Succès Américains.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.
7.45 p.m.—A votre santé.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE

(De 9 h. a.m. à 11 h. p.m.)

12.30 p.m.—Sélections musicales.
12.55 p.m.—Lettre ouverte.
1.00 p.m.—Des pas sur la neige.
1.30 p.m.—Les succès de la semaine.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Promesse du Jour de l'An.
2.30 p.m.—Voyage musical.
3.00 p.m.—Nouvelles.
3.05 p.m.—Music Hall du dimanche.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—En avant la musique.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.
5.15 p.m.—Chansonnètes.
5.30 p.m.—Souhait du Père Moïse.
6.00 p.m.—Le quart d'heure de la sobriété.
6.15 p.m.—Radio-Journal.
6.30 p.m.—Sport Magazine.
6.45 p.m.—Le chapelet en famille.
7.00 p.m.—Le hockey du dimanche soir.
Irradiation de la partie entre les Canadiens de Montréal et les Rangers directement de New-York.
9.55 p.m.—Nouvelles.
10.00 p.m.—Fin des émissions.

CFCM-TV canal 4 Québec

SAMEDI, 28 DECEMBRE

9.00 a.m.—Mire et musique.
10.00 a.m.—Donino.
11.00 a.m.—Fon Fon.
3.00 p.m.—Mire et musique.
4.00 p.m.—Long métrage.
5.30 p.m.—Film.
5.45 p.m.—Le politique provinciale.
6.00 p.m.—Le Kiosk.
6.15 p.m.—Parlons Sports.
6.30 p.m.—Court métrage.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Les voyages du Père Ambroise.
7.45 p.m.—Quelles nouvelles.
8.00 p.m.—Aventures.
8.30 p.m.—Chacun son métier.
9.00 p.m.—La Soirée du Hockey. Débat vs Canadiens.
10.25 p.m.—Intermède.
10.30 p.m.—Impromptu.
11.00 p.m.—Télé-Journal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—Long métrage.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE, 29 DECEMBRE

10.00 a.m.—Grand Messe.
11.30 a.m.—Film.
12.00 a.m.—Aux quatre coins du monde.
12.30 a.m.—Cinéma.
1.00 p.m.—Les Travaux et les Jours.
1.30 p.m.—L'Oncle Benoit.
2.00 p.m.—Rencontre.
2.30 p.m.—Eaux Vives.
3.00 p.m.—Long métrage.
4.30 p.m.—L'Heure des Quilles.
5.30 p.m.—Radisson.
6.00 p.m.—Questions et Défis.

POSITIONS DISPONIBLES

Partout au Canada et aux Etats-Unis

pour hommes et femmes de tous métiers ou professions.

PRIX A L'HEURE

Electriciens jusqu'à \$3.70

Chauffeurs de camions \$4.00

Journaliers jusqu'à \$3.00

Voyages et dépenses payés. Demandez votre blanc d'application pour emploi. — Ecrivez au

SERVICE D'INFORMATIONS POUR EMPLOI

Boîte Postale 41-30

La Baie Qué.

LUNDI, 30 DECEMBRE

2.15 p.m.—Mire et Musique.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—V-us êtes invités.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprise.
5.30 p.m.—Pépinot.
6.00 p.m.—Le Kiosk.
6.15 p.m.—Parlons sports.
6.30 p.m.—Jacques Larochelle.
6.45 p.m.—Cassette sur l'oeil.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Tribune Libre.
7.45 p.m.—Rolande et Robert.
8.00 p.m.—Les Belles Histoires.
8.30 p.m.—La Rigolade.
9.00 p.m.—Porte Ouverte.
9.30 p.m.—Saviez-vous voyager?
10.00 p.m.—Le Théâtre Colgate.
10.30 p.m.—Reportage.
11.00 p.m.—Télé-Journal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.25 p.m.—Fin des émissions.

MARDI, 31 DECEMBRE

2.00 p.m.—Mire et Musique.
3.00 p.m.—Long métrage.
4.30 p.m.—Vous êtes invités.
5.30 p.m.—Pinocchio.
6.00 p.m.—Le Kiosk.
6.15 p.m.—Parlons Sport.
6.30 p.m.—Jacques Larochelle.
6.45 p.m.—Ciné-Feuilleton.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.15 p.m.—Succès dans l'accord.
7.45 p.m.—Par le trou de la serrure.
8.00 p.m.—Rendez-vous des sports.
8.30 p.m.—Quatuor.
"C. Q. F. D."
9.00 p.m.—C'est la vie.
9.30 p.m.—L'An 1957.
10.00 p.m.—L'Heure du Concert.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.30 p.m.—Nouvelles sportives.
11.55 p.m.—Au p'tit café.
12.15 p.m.—Long métrage.
1.45 a.m.—Fin des émissions.

MERCREDI, 1er JANVIER

1.00 p.m.—Mire et Musique.
2.00 p.m.—Le G. Général du Canada.
2.05 p.m.—Long métrage.
"La bergère et le ramoneur"
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprises

JEUDI, 2 JANVIER

3.30 p.m.—Mire et Musique.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprises.
5.30 p.m.—Rin tin tin.
6.00 p.m.—Le Kiosk.
6.15 p.m.—Parlons sports.
6.30 p.m.—Jacques Larochelle.
6.45 p.m.—La Rose des Vents.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Court métrage.
7.45 p.m.—Toi et moi.
8.00 p.m.—Cap aux Sorciers.
8.30 p.m.—Au Chenal du Moine.
9.00 p.m.—Rendez-vous avec Michelle.
9.30 p.m.—La Couronne d'Or.
10.00 p.m.—Histoire d'amour.
10.30 p.m.—Idées en marche.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Le Prix Italia.
"A cœur ouvert".
12.30 p.m.—Ciné-Feuilleton.
12.45 a.m.—Fin des émissions.

VENDREDI, 3 JANVIER

3.30 p.m.—Mire et Musique.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boîte à surprises.
5.30 p.m.—Le trèfle à 4 feuilles.
6.00 p.m.—Le Kiosk.
6.15 p.m.—Parlons sports.
6.30 p.m.—Jacques Larochelle.
6.45 p.m.—Court métrage.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Clinique du Cœur.
7.45 p.m.—Pour elle.
8.00 p.m.—Chansons canadiennes.
8.30 p.m.—Quiz Variétés.
9.00 p.m.—Panoramique "Les Brûlés".
9.30 p.m.—Théâtre des Etoiles.
10.00 p.m.—Divertissements.
10.30 p.m.—Affaires de Famille.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Ciné-Feuilleton.
11.35 p.m.—Long Métrage.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

LA SEMAINE A Radio S.-Coeur

(Du 30 décembre 1957
au 4 janvier 1958)

LUNDI:
E. Gagnon, s.j.
Histoire des Crèches.
Chant: SS. Bon Conseil.
Ch'couthimi.

MARDI:
A. Dugré, s.j.
Texte: Bilan de l'année.
Chant: Paroisse Immaculée-
Conception, Montréal.

MERCREDI et JEUDI:
V. Colozza, s.j.
Bénissez la nouvelle année.
Chant: SS. Ste-Anne, La-
chine.
Intention du mois.
Chant: Ext. Saint-Georges,
Drummondville.

VENDREDI:
J. M. Rocheleau, s.j.
Jésus, Roi des cœurs.
Chant: FF. Maristes, Val-
cartier.

Un pénible cauchemar pour Mme Velder

Mercredi, 1er janvier, à 8 heures du soir, l'excellent programme-questionnaire *Le Point d'interrogation* évoquera pour les téléspectateurs "le Jour de l'An d'il y a cent ans".

Nicole Germain agira comme animatrice et présentera les invités de l'émission: Nathalie Naubert, Guy Gelin, Juliette Huot et Jean Gascon. Ces quatre excellents comédiens joueront quelques petits sketches d'où seront tirées les questions qu'on posera aux participants: Yanina Gascon, Madeleine Sperling, Robert Lapalme et Ernest Pallascio-Morin.

C'est Roger Racine qui réalisera *Le Point d'interrogation*.

SAMEDI:

E. Gagnon, s.j.
Chandelle et bûche des Fêtes.
Chant: SS. Immaculée Con-
ception, Montréal.



Le 24 avril, le brigadier P. Triquet était à Montmagny pour procéder à l'inspection des troupes des Compagnies B et de Support des Fusiliers du St-Laurent.

Exposition militaire

Les 27 et 28 avril au Manège se tenait une grande exposition militaire qui donnait un panorama d'armements anciens et modernes ainsi qu'un grand nombre de documents et autres objets de valeur.

Evénement politique

Le 6 avril M. J.-E. Lafrance, député du comté de Richmond, donnait une conférence lors d'un diner-causerie à l'intention de la Fédération libérale de Montmagny. 225 convives y participaient.



Le 14 septembre, M. le maire Louis-O. Roy mettait le pied sur le sol français. Il devait prendre contact avec Montmagny-France où eurent lieu plusieurs cérémonies en son honneur. En compagnie de son épouse il eut l'occasion de visiter la France, la Suisse et l'Italie.

Prêts d'Honneur

La campagne de souscription 1957 pour le Prêt d'Honneur aux étudiants a obtenu un beau succès puisqu'elle a rapporté la coquette somme de tout près \$3,000 dollars.

Bénédiction

Le dimanche, 4 août, fut fertile en bénédictions puisque ce ne furent pas moins de trois constructions qui reçurent l'eau bénite: le pont Rivard, l'Ecole Beau-bien et l'Ecole St-Pie X.

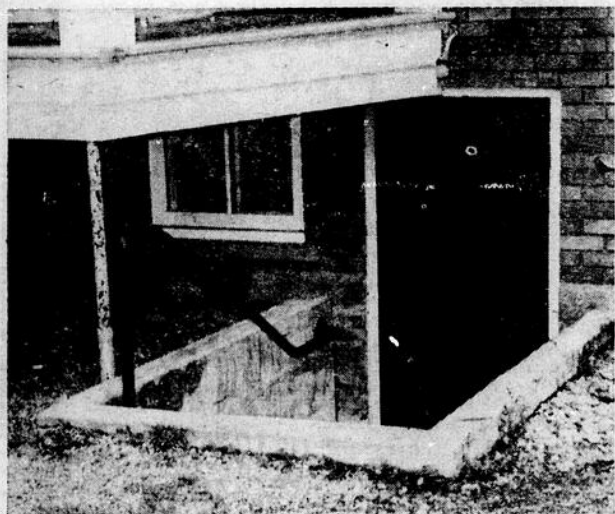


Lundi soir le 10 juin, l'hon. Jean Lesage était réélu député de Montmagny-L'Islet lors des élections fédérales, défaisant son adversaire indépendant Me Louis Fortin.



Dimanche 17 novembre, un violent incendie ravageait la demeure de M. Adrien Gaudreau y causant d'importants dégâts. M. Gaudreau fut lui-même sérieusement brûlé.

REVUE DE L'AN 1957



Le 3 septembre, trois gangsters se présentaient au guichet de la Caisse Populaire de St-François et menaçant de revolvers les trois personnes qui se trouvaient à ce moment dans les locaux, s'emparaient d'une somme de \$8,459. Les bandits courent encore !



Dans la nuit du 5 au 6 février un spectaculaire déraillement se produisait à L'Espérance, où un convoi de 119 wagons de marchandises sortait des rails pour tomber d'un pont ferroviaire, à la suite de la rupture d'un essieu.



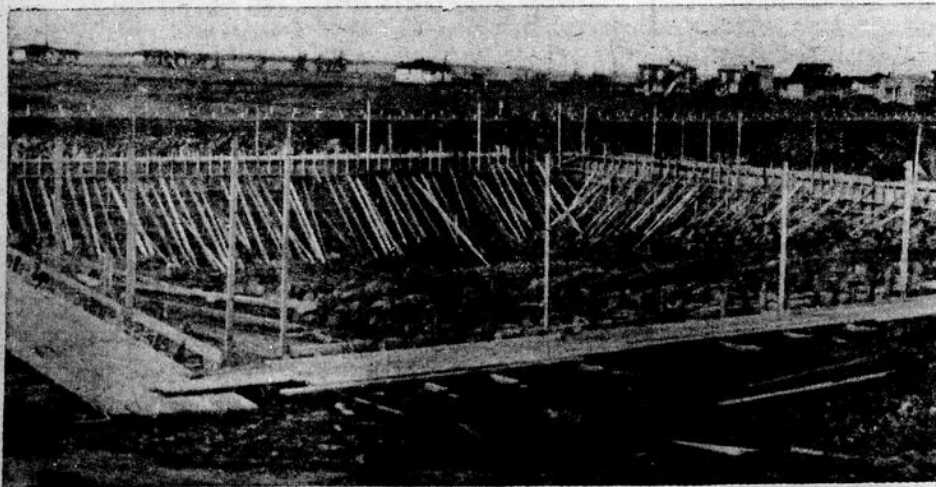
Le 16 avril, Charles-Eugène Thibault était condamné à vingt ans de pénitencier pour tentative d'assassinat sur la personne du jeune Fernand Girard, à Bras d'Apic.

Journée officielle du hockey à Montmagny

Dimanche, 15 décembre, fut la journée officielle du hockey à Montmagny qui donna lieu à plusieurs manifestations très réussies. Un souper aux "beans" mémorable clôtura la journée au "Bûcheron". Ce fut également la journée de M. Jean-Noël Blouin qui se dévoue plus que tout autre pour la cause du hockey dans notre ville.

Concours oratoire

M. Philippe Paré remportait les honneurs, le 12 avril, d'un concours oratoire organisé par la J.E.C. du Collège Sacré-Coeur, à l'occasion de la Semaine Etudiante.



Le 30 juillet débataient les travaux de construction de la piscine de 80 par 100 pieds du futur Terrain de Jeux Richelieu.

Le coulage du béton des parois du bassin avait lieu le 12 novembre.



Le 18 octobre "Le Courrier de Montmagny" en sa blotti à quelque distance de la rive Neuchâtel.



Du 12 au 16 novembre une exposition du Livre se tenait à Montmagny, contribuant pour une bonne part à la naissance d'une bibliothèque municipale dans notre ville, qui est actuellement en bonne voie d'organisation.

REVUE L'AN 1957

Honneurs au "Courrier"

Au cours de l'année 1957, le *Courrier de Montmagny* a été honoré à trois reprises en rapportant tout d'abord le deuxième prix de la meilleure édition de Noël 1956 décerné par la Canadian Weekly Newspapers Association pour un concours réservé à toute la presse canadienne, anglaise et française. Au Congrès de la presse hebdomadaire de langue française du Canada, nouvelles distinctions sous la forme d'un "second prix d'Urbanisme" et sous celle d'un autre prix encourageant et récompensant tout à la fois la meilleure initiative. Au cours de ce même congrès, notre directeur-gérant, M. Maurice Marquis, était élu 2ième vice-président de l'Association sous-mentionnée.

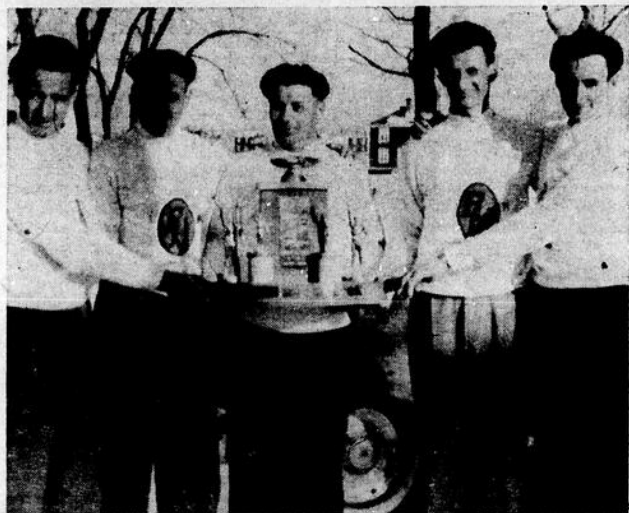


Le 6 septembre, les triplés de M. et Mme Raymond Collin fêtaient leur premier anniversaire entourés de toute leur fa-

mille. Nous voyons ici Jacinthe, François et Lucie tout étonnés d'avoir déjà un an !



Dimanche, 3 mars, lors de la traditionnelle course de canots entre Québec et Lévis, qui se dispute durant le Carnaval de Québec, c'est l'équipe des "Biscuits de Montmagny", formée des cinq frères Lachance qui remporte la victoire pour la troisième année consécutive et s'attribue définitivement le trophée "Tribune de Lévis".



Le 28 janvier, d'importants changements étaient apportés dans l'organisation de la "Duplan of Canada", Limitée. M. Léandre Roy était alors nommé gérant de l'usine, en remplacement de M. Larry-H. Girard qui était appelé à occuper les fonctions de gérant de la Division du Fil de Duplan of Canada, à Montréal.

Le 18 novembre, M. le maire Louis-O. Roy était nommé directeur de l'Union des Municipalités du Québec. Notre premier magistrat occupera cette fonction pour une année au minimum.



Le 9 septembre l'émission-concours de la Brasserie Dow, la Couronne d'Or s'arrête dans nos murs et décerne son 1er prix parmi les concurrents magnymontois à Mlle Josette Méthot qui se voit ainsi qualifiée pour les semi-finales, c'est-à-dire une apparition à la TV.



Parade des enfants

Le 4 août, les enfants du terrain de jeu Richelieu offraient une splendide parade à la population de Montmagny, rivalisant d'originalité dans la confection de chars allégoriques miniatures.

La manifestation se terminait dans la cour du collège par une belle démonstration du Patro de Charlesbourg.

Le 12 mai, Mme Wellie Beaumont, mère adoptive de 7 enfants, était élue "Mère de l'Année", au cours d'une cérémonie en hommages aux mamans, par les soins des Filles d'Isabelle.



Le 27 juillet M. et Mme Joseph Proulx fêtent, en compagnie de leur grande famille réunie au complet, leur 75ième an-

niversaire de mariage. Hélas ! quelques semaines plus tard M. Joseph Proulx devait décéder des suites d'un accident.

de Montmagny" signale en Suisse, petit village de la rive sud du Lac de

L'Hon. A. Rivard représentera la province à Paris

La grande exposition organisée par la province à Paris aura lieu le 17 janvier au 1er mars 1958 aux Magasins du Louvre, célèbre établissement commercial situé en plein cœur de la Ville-Lumière.

L'hon. Antoine Rivard, Solliciteur général du Québec, représentera officiellement les autorités provinciales lors de l'inauguration le 17 janvier, ainsi qu'à l'occasion des différentes autres cérémonies au programme.

Une immense salle a été mise, par la direction des Magasins du Louvre, à la disposition des organisateurs dont M. Jacques Verreault, sous-ministre provincial des Transports, et M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble de Montréal.

La plupart des ministères du Québec auront des stands. C'est le cas de la Chasse et des Pêcheries, des Mines, de la Santé publique, des Terres et Forêts, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, du Secrétariat provincial. Il y aura aussi quelques autres exposants: l'Hydro-Québec et certaines entreprises privées.

On donnera ainsi au public européen l'occasion de connaître ce qui se fait au Canada français, tant sur le plan commercial que sur le plan industriel, et dans le domaine culturel. Et cela permettra d'établir d'utiles contacts notamment au point de vue économique; c'est pourquoi une attention spéciale est apportée à tout ce qui regarde les richesses naturelles — (gisements minéraux et houille) —, et c'est aussi la raison pour laquelle on mettra en valeur les plus beaux produits de notre artisanat et l'on insistera sur les avantages trouvés par le touriste dans les limites de notre province.

— "Partout en Europe, nous dit R. Rivard, on s'intéresse vivement au Canada et en particulier au Québec, en raison des possibilités d'avenir qui les caractérisent..."



M. Pierre Taittinger, président de la Société du Louvre, ancien maire et ancien député de Paris, est venu au Canada il y a quelques mois et, dès cette époque, il a montré de l'intérêt pour le projet d'exposition; par la suite, il a permis sa réalisation. M. Jean Désy, ambassadeur du Canada dans la Ville-Lumière, a également contribué à cette réalisation décidée par le premier ministre et le gouvernement du Québec.

L'intérêt suscité là-bas est illustré par le fait que plusieurs villes de France ont manifesté le désir d'abriter tour à tour l'exposition durant un certain temps; malheureusement des difficultés techniques empêcheront de répondre à l'invitation des administrations locales.

La cérémonie inaugurale du 17 janvier réunira de nombreuses personnalités, universitaires, financières, chefs d'entreprises commerciales et industrielles, hommes politiques sous

la présidence de M. Paul Ribeyre, ministre du Commerce et de l'Industrie de la France. Outre l'hon. Antoine Rivard, M. Jacques Verreault et M. Jean-Marie Gauvreau, il y aura: S. E. l'ambassadeur Jean Désy; M. Bonnefous, ministre français des Travaux publics; le préfet de la Seine; les académiciens Léon Bérard, André Maurois et Daniel Rops; M. Lévêque, président du conseil municipal de Paris; MM. R. Castille et R. Fayssat, vice-présidents de ce même conseil; M. E. Michelin, sénateur de la Seine; M. Delaunay, directeur général de la radiodiffusion et de la télévision française; MM. Feron, Vigier et Isorni, députés de Paris; le duc de Lévis-Mirepoix; et plusieurs autres notables.

Les organisateurs de l'exposition ont eu de grandes difficultés à surmonter, notamment du côté du transport du matériel nécessaire. Le stand des mines doit être particulièrement remarquable; on y verra une immense carte et une collection des principaux minéraux existant dans le sous-sol québécois; à chaque minéral exposé, correspondra un bouton électrique; et par exemple lorsqu'on appuiera sur le bouton "Fer", la carte géographique du Québec s'illuminera à tous les endroits où l'on trouve du fer dans la province. Une telle installation demande un équipement considérable. D'autre part, l'expédition des truites et des saumons vivants que les Parisiens pourront admirer dans les aquariums, a posé un problème difficile; le biologiste Gustave Prévost a contribué à le résoudre... en endormant les poissons pendant la traversée de l'Atlantique!

Chaque jour, quelqu'un des films les plus intéressants de la cinémathèque provinciale seront projetés pour l'information des visiteurs à qui l'on distribuera une brochure illustrée contenant de magnifiques illustrations, des statistiques et des renseignements sur le Québec. L'hon. Antoine Rivard quittera demain la Veille Capitale pour se rendre dans la Ville-Lumière où il restera jusqu'à la fin de janvier, Mme Rivard l'accompagnera.

Conférence provinciale sur l'éducation

Une conférence provinciale sur l'éducation — qui a déjà reçu l'appui d'une quarantaine d'institutions, association ou autres organismes alertés par les problèmes actuels de l'Enseignement — se tiendra à l'Université de Montréal les 7, 8 et 9 février prochain. C'est ce que vient d'annoncer le comité provisoire d'organisation, à l'issue d'une assemblée où furent arrêtés le choix des dates et du lieu.

Ce projet d'une Conférence provinciale sur l'Education était sorti en octobre dernier d'une session de cours de Formation Nationale tenue à La Sapinière, de Val David. Inquiétés par l'urgence et l'importance des difficultés qu'ont à surmonter à l'heure présente les maisons d'enseignement du Québec, tant du domaine financier que dans l'ordre pédagogique, les participants des Cours de Formation Nationale avaient fixé quatre objectifs principaux à cette conférence provinciale: faire la synthèse de ce qui s'est dit depuis une couple d'années, en particulier ces derniers mois, sur les problèmes de l'enseignement; faire l'unanimité au moins relative dans la pensée intéressés dans l'avancement de des organismes ou associations notre système scolaire; formuler des solutions d'urgence à apporter aux problèmes les plus pressants pour les suggérer ensuite aux autorités compétentes; donner le point de départ au mouvement qui pourrait élaborer de concert avec les autorités concernées, la politique de l'Education capable de solutionner à longue échéance tous les problèmes de notre

enseignement, qu'il soit primaire ou universitaire, public ou privé.

A ce jour, plusieurs personnes ont consacré de longues heures à l'élaboration d'un programme, au choix des présidents, secrétaires et rapporteurs des diverses commissions qui siégeront au cours de la Conférence, à la définition des thèmes que chaque commission devra étudier, et le reste.

Il reste évidemment beaucoup à faire d'ici la tenue de ces grandes assises, mais si le succès se mesure au dévouement et à l'empressement qu'ont mis toutes les personnes qui ont été invitées à collaborer, on peut déjà affirmer que la tenue de cette Conférence provinciale sur l'Education promet beaucoup.

VRAIMENT

On sait que le gros travail organisé a un faible pour s'en prendre à la petite industrie, au commerce modeste. Ainsi l'Union Internationale des Charroyeurs (TIU) avait forcé de se joindre à ses membres un camionneur de Vancouver qui possédait quatre camions et en chauffait un lui-même. Ce type, Henry Therein, avait perdu beaucoup de travail à cause du piquetage, par l'Union, des entreprises avec lesquelles il avait des contrats. Les tribunaux de la Colombie britannique viennent de maintenir les prétentions de Therein à l'effet qu'il était un employeur qui ne pouvait faire partie de l'Union. Celle-ci a été condamnée à verser \$2,500 en dommages-intérêts à Therein et, en sus, à lui rembourser les argent perdus lorsqu'il était incapable, par les menées de l'Union, de remplir certains contrats de roulage.

Le grand public pourra pénétrer au cœur du congrès libéral

OTTAWA — Le grand public canadien, d'un océan à l'autre, aura l'occasion de voir comment se façonne le programme du parti libéral, si se réalisent les projets actuellement en cours. En effet, le Comité d'organisation du 4e Congrès libéral national négocie actuellement avec Radio-Canada en vue de permettre aux caméras de télévision de pénétrer au sein du Comité des résolutions durant que siégera celui-ci.

Le Comité des résolutions d'un Congrès politique national est celui où les représentants de toutes les parties du pays fusionnent les opinions émanant de chacune de ces régions en un programme de gouvernement, c'est l'endroit où la discussion se précise et où chacun peut aussi vigoureusement qu'il le désire mettre en valeur ses idées sur la chose publique.

"Le Congrès est entièrement entre les mains des délégués eux-mêmes," a déclaré M. Duncan K. MacTavish, président de la Fédération libérale

nationale. "Ce sont eux qui choisiront le chef, ce sont eux aussi qui présenteront les résolutions qui deviendront la formule libérale à l'égard des problèmes nationaux ou locaux."

Une autre innovation de ce Congrès libéral sera la présentation de résolutions par les délégués, eux-mêmes, du parquet de la réunion. "Le quart du temps total dont nous disposerons," a dit M. MacTavish, "sera affecté à la discussion de ces résolutions en provenance du parquet. Nous ne croyons pas qu'un parti politique puisse les secteurs de la nation s'il représente véritablement tous n'est donné à chacun de ces secteurs l'opportunité de présenter ses vues."

Saviez-vous que...

Le cancer demeure toujours un mal mystérieux. Mais la médecine, au cours des dernières années, a fait des progrès qui permettent de traiter ou de prévenir de nombreux cas de cancer. Le temps est important. Plus hâtifs sont le dépistage et le diagnostic, meilleure sont les chances de voir le traitement réussir.



OFFREZ LUI LE CADEAU QU'IL MERITE

Votre photographie

Quel autre cadeau dit si bien ce "de moi - à toi" qu'une photographie. Aucun autre ne peut l'égaliser.

Permettez-nous de faire pour vous cette photographie souvenir dès maintenant. Nous pouvons aussi vous faire d'intéressantes suggestions sur la manière de la présenter.

Venez à notre studio ou téléphonez dès maintenant pour rendez-vous.

Studio Rénald Gagné

34 rue de la gare Tel: 1069

ATTENTION

Acheter vos meubles directement du manufacturier.

— SPECIAL —

Set de salon, 3 morceaux, à partir de \$129.00
Fautenil berçant \$ 37.00

Les Ateliers Mercier, Enr.

82, rue Ste-Brigitte

MONTMAGNY

Tél.: 535



Ou que
vous soyez...

Meilleurs
vœux
pour
1958 !

Les Editions Marquis Ltée
Le Courrier de Montmagny

Dr Marcel Laverdière
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare.
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr. Em. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Édifice Allard —
Montmagny — Tél.: 43

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique.
8, rue St-Jean-Baptiste.
(Face à l'église St-Thomas).
Tél.: 755 — Montmagny

Spécialiste
à Montmagny: — le samedi
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, Oreilles, Nez Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

DOCTEUR LAURENT LIZOTTE
Médecine Générale et obstétrique
4, rue de la Gare. — Tél.: 1150 — Montmagny.
(Ancienne résidence Dr J.-M. Bernatchez).
Au service de sa clientèle jour et nuit

EMILE GENDREAU
SOUDURE GENERALE
FER ANGLE ET CHANNEL
Rue Ste-Brigitte Nord — Tél.: 687 — MONTMAGNY

Transport Général — Pierre — Sable
Gravier à ciment
Excavation — Terrassement — Remplissage
PAUL BRETON
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables Agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...

— CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés.
MONTMAGNY

BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 18, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.

Raymond Lortie

B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

DENIS GOBEIL, L.L.L.
AVOCAT
34, rue de la Gare.
Tél.: 1185 — Montmagny.
Heures de bureau: tous les jours,
de 9 h. à 6 h.
Tous les soirs: de 7 h. à 9 h.,
"sauf le lundi et le samedi".

7, rue du Palais de Justice
C. P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx,
— Enr. —
Matériaux de construction.
Bois brut et préparé.
Contreplaqué.
BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux. Tél.: 340-W

Bureau: 592 Rés. 767
Gonzague Bélanger
NOTAIRE
Assurances Générales.
4, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

G.-A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare.
Tél.: 823
MONTMAGNY
Cap-St-Ignace. — Tél.: 325

VRAIMENT

Si le CCF n'avance guère, déclarait récemment aux Communes un homme d'armes du parti, mieux, de la faction Coldwell, c'est parce que la presse canadienne appartient à des adversaires du progrès du peuple. Comme les journaux du pays surtout la propriété de l'entreprise privée, il faut conclure de l'alignement du député cébécois qu'il voudrait une presse étatisée ou, au moins, sévèrement censurée. Ce serait la fin de la liberté de la presse et, partant, la fin du privilège impérial pour tout bon Canadien, de savoir ce qui se passe réellement. C'est cette démocratie cébécoise qui prévaut précisément au Kremlin, sous le signe du communisme. Par là le CCF canadien et le régime de Moscou se rejoignent. Si les journaux canadiens écrivent assez rarement en faveur de la politique de M. Coldwell, ce n'est pas tant à cause de son empaquetage noirement socialiste mais plutôt à cause de sa nocivité en fonction des meilleurs intérêts du pays. Au fond, le CCF a été aussi bien traité par nos journaux que l'a été, par exemple, le parti conservateur dans le Québec depuis 50 ans. C'est en fin de compte le peuple qui décide des partis qu'il aime ou qu'il n'aime pas et les journaux sont pour beaucoup moins qu'on pense dans la faveur ou la défaveur de la foule, de la masse.

Les hebdomadaires ruraux du Québec, qui sont actuellement chargés d'une annonce locale bien illustrée et haute en couleur, imprégnée du pittoresque des fêtes au pays de Maria Chapdelaine disent éloquentement en quelle haute considération l'homme d'affaires et le commerçant tiennent la feuille semainière du coin comme véhicule de publicité. Et cette valeur remarquable comme médium d'annonce n'est possible qu'à cause du vif intérêt présenté par la lecture de l'hebdomadaire local bourré de tous les faits divers qui défraient la chronique du patelin, pour ne pas parler des contes de Noël qui continuent, à ce temps de l'année, une tradition aussi alerte que vénérable.

Bien avant les voyages par spoutnik, le transport par réacté sera d'actualité et il fait le sujet d'une étude réfléchie dans "Newsweek" du 9 courant. Apparemment, les réactés Boeing et Douglas de 150 tonnes, emportant 220 passagers à 600 m.p.h., seront prêts, en 1959, avant les aéroports qui devront être autrement vastes et élaborés que ceux d'aujourd'hui. Mais partout on s'est mis à la tâche d'Hercule. New York, Los Angeles, Chicago, Paris ont déjà commencé d'aménager les pistes immenses et les contrôles complexes mais sûrs qu'il faudra à ces mastodontes du génie humain. Un aéroport pour réactés coûtera de \$40 à \$70 millions.

Combien cela coûte-t-il, dans l'industrie, pour assurer de l'emploi à un individu? Différents organismes viennent de procéder à des relevés et on en arrive à un chiffre d'environ dix mille dollars. Ce qui signifie que si l'on veut donner du travail à un homme, il faut auparavant trouver un capital de \$10.000. L'immobiliser c'est-à-dire le consacrer à l'acquisition de machines, immeubles, etc. Ensuite, seulement cet homme pourra commencer à travailler. Peu de



A VENDRE

Propriété située près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Construction récente, grds terrain entretenu. Le tout en bon ordre. Pour renseignements, communiquez à C. P. 417, Montmagny; ou adressez-vous à M. le notaire Louis Pelletier, 32 rue St-Thomas, Montmagny, Tél.: 42.

Commerce de chapeaux. Très bonne clientèle. Cause de vente: départ. S'adresser à Tél. 457w.

A LOUER

Logement situé près de la gare. S'adresser à Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e Rue, Tél.: 57w.

Logement chauffé, 5 pièces plus chambre de bain. S'adresser à Philippe Giasson, Hotel St-Thomas, tél.: 1175.

15 joueurs ont 100 buts ou plus

Quinze joueurs ont commencé la saison 1957-58 avec 100 buts ou plus à leur crédit dans les saisons régulières. Voici la liste de ces 15 joueurs et leur total de buts avant la première joute cette saison: Maurice Richard, Canadiens, 493; Gordie Howe, Détroit, 353; Ted Lindsay, Chicago, 321; Sid Smith, Toronto, 184; Bernard Geoffrion, Canadiens, 175; Johnny Pierson, Boston, 151; Tod Sloan, Toronto, 149; Jean Béliveau, Canadiens, 136; Red Kelly, Détroit, 135; Nick Mickoski, Chicago, 133; Dave Creighton, Rangers, 119; Bert Olmstead, Canadiens, 116; Fleming Mackell, Boston, 105; Floyd Curry, Canadiens, 103 et Alex Delvecchio, Détroit, 100. Johnny Wilson, du Détroit, avait 98 buts à son crédit au début de la saison courante et n'avait donc que deux buts à compter pour se joindre aux as nommés ci-dessus.

Trois autres canadiens-français

Si l'on fait exception des Canadiens, les Rangers de New York sont ceux qui alignent le plus de joueurs canadiens-français, soit trois. Il s'agit en effet du jeune gardien de buts Marcel Paillé et des joueurs d'a-Guy Gendron. Les Canadiens, vant Camille Henry et Jean-eux alignent pas moins de 11 Canadiens français.

Bobby Hull a très bien fait

Bobby Hull, à 18 ans, est le plus jeune joueur de la ligue et il faut dire qu'il a vraiment très bien fait jusqu'ici avec les Black Hawks de Chicago. Bobby, qui compte 33 buts pour les Teepees de St. Catharines de la ligue Junior de l'Ontario la saison dernière se comporte comme un véritable vétéran avec les Hawks et il est vite devenu un favori de la foule à Chicago.

On peut protéger les enfants contre les infirmités ou même contre la mort en les immunisant contre des maladies contagieuses telles que la diphtérie, la varicelle et la coqueluche. Cette immunisation est gratuite dans la plupart des régions du Canada.

DR HENRI DALLAIRE
MEDECIN-CHIRURGIEN
ABSTETRIQUE — MALADIE DES ENFANTS
(Ancienne résidence de Mlle L. Catellier)
RUE JACOB — TEL.: 315 — CAP ST-IGNACE

Ils ont compté plus de buts à l'étranger

Trois des meilleurs compteurs de buts de la Nationale ont compté plus de buts à l'étranger que sur leur propre glace. Il s'agit de Dickie Moore, des Canadiens; de Camille Henry, des Rangers et de Gordie Howe, des Red Wings de Détroit. Camille Henry, le joueur des Rangers qui ne pèse que 141 livres et qui a déjà 12 buts à son actif, a compté sept de ces buts à l'étranger et cinq buts à New York. Camille a en effet réussi trois buts à Détroit, deux à Toronto et un but à Montréal et Chicago. Il n'a pu toutefois compter encore à Boston.

Dickie Moore et Gordie Howe ont également tous deux compté plus souvent dans des joutes à l'extérieur que dans des joutes sur la patinoire de leur club. Ainsi, Moore a compté cinq buts à l'étranger (trois à Détroit, un à New York et un à Boston) et quatre à Montréal. Il n'a pu compter encore à Toronto ou Chicago.

L'ailier droit Gordie Howe a réussi, lui, six buts à l'étranger et trois à Détroit. Il a compté quatre fois à Toronto et deux fois à New York. Il n'a toutefois pas compté encore à Boston, Chicago ou Montréal. Howe est d'ailleurs le seul joueur du circuit qui a compté plus de buts dans une ville (4 à Toronto) qu'il a pu en compter chez lui (3 à Détroit).

Don Marshall, des Canadiens, a compté presque tous

ses buts à Montréal. Il a en effet réussi 7 buts au Forum et trois à l'étranger, soit deux à Toronto et un à Détroit. Il a également beaucoup Jean Béliveau, aussi du Canadien, fait sur sa patinoire qu'à l'étranger. Le Gros Bill a compté pas moins de 8 buts au Forum et trois buts à l'extérieur, soit deux à Toronto et un à Chicago.

Pas un seul des meilleurs compteurs du circuit a réussi à compter au moins un but dans chacune des villes du circuit. Bronco Horvath a compté un but sur cinq des six patinoires de la ligue, Montréal étant le seul endroit où il n'a pas encore compté. McKenney, lui, n'a pu compter à Montréal et à New York. Bronco Horvath et Don McKenney sont les meilleurs compteurs des Bruins de Boston et ils ont compté respectivement 7 et 6 buts sur la patinoire des Bruins.

Dickie Duff, le meilleur compteur des Leafs de Toronto avec Billy Harris — ils ont chacun neuf buts à leur actif — a réussi à compter au moins un but dans cinq des six patinoires du circuit, Boston étant la seule ville où il n'a pu encore faire briller la lumière rouge. Il a compté 5 buts à Toronto et un but à Chicago, Détroit, Montréal et New York. Harris, lui, n'a pu compter à Détroit et Chicago. Il a également cinq buts à Toronto, deux à Boston

et un à Montréal et à New York.

Voici d'ailleurs une liste des 12 meilleurs compteurs de buts de la Nationale montrant où les différents buts de ces as ont été comptés depuis le début de la cédule:

		B	C	D	M	R	T
H. Richard, C.	(14)	2	2	0	8	0	2
C. Henry, R.	(12)	0	1	3	1	5	2
B. Horvath, B.	(11)	6	1	2	0	1	1
McKenney, B.	(11)	7	1	2	0	0	1
J. Béliveau, C.	(11)	0	1	0	8	0	2
M. Richard, C.	(11)	0	0	3	7	0	1
E. Litzemberger, Ch.	(10)	0	7	0	1	1	1
D. Marshall, C.	(10)	0	0	1	7	0	2
D. Moore, C.	(9)	1	0	3	4	1	0
D. Duff, T.	(9)	0	1	1	1	1	5
B. Harris, T.	(9)	2	0	0	1	1	5
G. Howe, D.	(9)	0	0	3	0	2	4

Hodge et Plante ont très bien fait

Jacques Plante et Charlie Hodge, les gardiens du Canadien, ont tous deux très bien fait jusqu'ici. Hodge n'a jamais alloué plus que trois buts par joute et la chose lui est arrivée quatre fois. Une fois, il a alloué deux buts et deux fois il a en ses rivaux à un seul but. Il s'est enfin mérité un blanchissage.

Plante, lui, n'a pas alloué plus de quatre buts dans une joute et cela lui est arrivé trois fois. Deux fois, il a alloué trois

buts et trois fois on a compté deux buts contre lui. Il avait réussi un blanchissage en date du 27 novembre.

Marcel Paillé, des Rangers, fut déjoué lui pour cinq buts à deux reprises. Dans six autres parties, Paillé a tenu ses rivaux à deux buts et deux autres fois, il n'a alloué qu'un seul but. Il a enfin réussi un blanchissage à sa première partie dans la Nationale.

Le gardien des Leafs, Eddie Chadwick, a très bien fait lui aussi si l'on fait exception de trois joutes où il a alloué respectivement neuf, six et cinq buts. Eddie a tout de même deux blanchissages à son actif, n'a alloué qu'un seul but dans quatre autres parties et a tenu l'adversaire à deux buts six fois et quatre buts, trois fois. Les neuf buts comptés contre Chadwick par les Canadiens sont le plus haut pointage réussi contre un gardien dans la N. H. L. cette saison.

Le trio le plus puni

Les Black Hawks de Chicago n'ont peut-être pas le trio qui a compté le plus de buts dans la ligue Nationale jusqu'ici mais ils alignent le trio qui a été le plus puni. En effet, le meilleur trio des Black Hawks, celui formé de Eddie Litzemberger, Eric Nesterenko et Ted Lindsay a déjà purgé un total de 114 minutes de punition. Lindsay est celui qui a visité le cachot le plus souvent, avec 49 minutes à son actif tandis que Nesterenko a reçu 40 minutes de punition et Litzemberger, 25. C'était leur total en date du 22 novembre dernier.

Leur trio a déjà purgé un total de 114 minutes de punition. Lindsay est celui qui a visité le cachot le plus souvent, avec 49 minutes à son actif tandis que Nesterenko a reçu 40 minutes de punition et Litzemberger, 25. C'était leur total en date du 22 novembre dernier.

DEUX "TOURS DU CHAPEAU POUR LE TORONTO

Lorsque Billy Harris et Brian Cullen ont tous deux réussi le "Tour du Chapeau" contre Boston, le 19 octobre dernier quand les Leafs l'ont emporté par 7 à 0, c'était la première fois que Harris comptait trois buts dans une joute de la ligue Nationale. Cullen, lui, en était à son second exploit du genre puisqu'il comptait trois buts contre les Rangers, le 16 mars 1957, quand Toronto écrasa les Newyorkais par 14 à 1.

ILS N'ONT JAMAIS JOUÉ DANS LA N.H.L.

Deux des six instructeurs de la ligue Nationale n'ont jamais évolué comme joueurs dans le circuit Campbell. Ce sont Jimmy Skinner, le pilote des Red Wings, et Tommy Ivan, l'instructeur des Black Hawks. Ils furent tous deux d'excellents joueurs toutefois, Skinner ayant joué comme professionnel dans les mineurs durant de longues saisons tandis qu'Ivan fut un très bon joueur qui se distinguait chez les amateurs mais qui ne joua toutefois jamais chez les professionnels.

POTINS sur la

★ ★ L. N. H. ★ ★

Par KEN MCKENZIE

TROIS "TOUR DU CHAPEAU" PAR LE MEME TRIO

Trois "tours du chapeau" ont été réussis jusqu'ici en 12 joutes dans la ligue Nationale et les trois exploits ont été enregistrés par les joueurs d'un seul et même trio des Canadiens de Montréal. Les trois as à compter trois buts dans une même joute cette saison sont Maurice "Rocket" Richard, Dickie Moore et Henri "Pocket" Richard. Les deux premiers enfilèrent chacun trois buts contre les Red Wings à Détroit le 12 octobre tandis que le jeune Henri compta à trois reprises contre le Toronto, au Forum, jeudi soir le 17 octobre.

SA MEILLEURE SOIRÉE DANS LA LIGUE NATIONALE

Henri Richard, jeune frère de 21 ans de l'incomparable Maurice Richard, a connu sa meilleure soirée dans la ligue Nationale quand il a compté trois buts et fourni trois assistances dans une joute contre les Leafs de Toronto, le 17 octobre dernier. Ce total de six points dans une seule soirée est le meilleur total de points encore enregistré par un joueur dans une joute cette saison.

RICHARD A EU BIEN DU SUCCÈS CONTRE LE CHICAGO

C'est contre les Black Hawks de Chicago que Maurice Richard a eu le plus de succès quand il s'est agi de réussir plusieurs de ses exploits. Le plus fameux compteur de tous les temps, au hockey, a en effet compté son 100e, son 200e, son 325e, son 400e et son 500e but contre les Hawks. Son 325e, on le sait, brisa l'ancien record jusque là détenu par Nels Stewart. Mike Karakas était le gardien des Hawks quand Maurice a compté son 100e but; Jim Henry était dans les buts du Chicago pour le 200e tandis que Al Rollins fut le gardien déjoué pour le 325e et le 400e. Glen Hall, on le sait, fut la victime de Richard pour le 500e but, le 19 octobre dernier.

LE CANADIEN A LE PLUS VIEUX CLUB DU CIRCUIT

Les champions du monde et détenteurs de la coupe Stanley, les Canadiens de Montréal, ont le plus vieux club du circuit majeur avec une moyenne d'âge de 26.8 ans. Leur plus vieux joueur et il est aussi le plus vieux joueur de la Ligue est le fameux comp-

Magnifiques CADEAUX pour les Fêtes

Une belle machine à écrire "ROYAL" portable ou de bureau



Faites l'acquisition d'une dactylo "ROYAL". à cette occasion un escompte très appréciable vous sera accordé.

Aussi machines à calculer, caisses enregistreuse, coffres-fort, bureaux, livres de comptabilité, tables dactylo, chaînes. IMPRESSIONS DE TOUS GENRES.

IMPRIMERIE **Bernier** & FILS ENR.

C.P. 327 — MONTMAGNY — TEL. 105

Meilleurs vœux et bons souhaits à l'occasion des Fêtes



P. - E. CHARBONNEAU

— COCA-COLA —

Rue de la Gare — Téléphone : 201 — MONTMAGNY

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie

est ma profession.

Puis-je vous être utile?

L. P. FORTIN

3e Avenue — Tél. : 960

C. P. 1033

MONTMAGNY

SUN LIFE DU CANADA



Servez
Seagram

en toute confiance

Seagram's Crown Royal

Seagram's V.O. Seagram's "83"

Seagram's Golden Gin

Tourville et A. Bélanger sont victorieux

Par RAYMOND LEVESQUE

Dimanche dernier à l'aréna de Montmagny, le club Tourville effectuait en notre ville sa deuxième visite cette saison en visitant cette fois le club J. O. C. de l'instructeur Maurice Nicole, dans une joute régulière de la Ligue Intermédiaire de hockey, cédule inter-ligues.

Cette fois-ci, le Tourville fut plus chanceux que lors de sa première visite puisqu'il a remporté une belle victoire de 3 à 1 sur le J. O. C. qui a joué de malchance et qui a ainsi manqué une belle occasion de pouvoir conserver la première position dans le classement.

Réjean Lord, Ardoine Ouellet et Guy Ouellet ont enregistré les buts des vainqueurs tandis que Maurice Nicole évitait un blanchissage à son club en comptant l'unique but des siens avec l'aide d'Yvon Paquet.

Seulement trois punitions mineures furent décernées au cours de cette joute par les arbitres de la partie, Ernest Bruyères et Réal Picard.

Voici le sommaire détaillé de la rencontre:

TOURVILLE 3 — J. O. C. 1

SOMMAIRE

Aucun but.	
Pun.: F. Labrecque, 14.59.	
Deuxième période	
1—Tourville: Réjean Lord, 5.37	
2—Tourville: Guy Ouellet, 12.10	
3—Tourville: Ardoine Ouellet, 12.27	
Pun.: F. Labrecque, 10.47.	
Troisième période	
4—JOC: Maurice Nicole, 5.37	
Pun.: Léo Messervier, 5.34; Hilaire Caron et J.-L. Côté, 12.14.	
Arbitres: E. Bruyères, R. Picard.	

Une joute régulière de la Ligue Intermédiaire de hockey

Les compteurs de la Ligue Intermédiaire

Joueurs	B.	A.	Pts	Pun.
Th. Gagnon, Arts	10	9	16	0
Gilles Fortin, T.	7	12	19	0
Maurice Reine, T.	12	6	18	2
Rossaire Bolduc, B.	9	6	15	10
J.-Guy Paquet, T.	6	9	15	15
A. Masson, Arts	5	8	13	2
J. Fournier, B.	5	8	13	2
Richard Bernier, B.	4	9	13	6
Roger Gagné, B.	9	2	11	6
Rob. Normand, JOC	7	4	11	6
J.-L. Pelletier, Arts	7	3	10	0
Pierre Roy, Arts	5	3	8	8
Léand. Bolduc, Arts	4	4	8	4
R. Langlois, Arts	4	4	8	0
Maurice Nicole, JOC	4	3	7	0
A. Nicole, JOC	3	4	7	0
A. Gaudreau, JOC	3	3	6	6
Denis Blais, JOC	3	2	5	0
P.-E. Létourneau, JOC	3	2	5	4
Don. Caron, B.	3	2	5	2
Guy Gaumont, T.	2	4	6	2
J.-M. Gauthier, Arts	3	1	4	15
J.-C. Normand, T.	3	1	4	0
Eug. Leclerc, B.	2	2	4	2
Yvon Paquet, JOC	1	3	4	4
J.-M. Drouin, Arts	0	4	4	2
Jacques Paquet, B.	0	4	4	15
Ray. Gaumont, T.	3	0	3	10
M. Fortier, JOC	2	1	3	8
M. Bilodeau, B.	1	1	2	6
M. Pelletier, T.	1	0	1	7
Geo. Morin, B.	1	0	1	2
F. Labrecque, JOC	1	0	1	6
Rol. Caron, JOC	1	0	1	2
D. Boulet, T.	0	1	1	4
D. Corneau, Arts	0	1	1	0
Jul. Pelletier, Arts	0	1	1	0
J. Boulet, A.	0	1	1	0
Gérard Paquet, T.	0	1	1	0
M. Blais, T.	0	1	1	0
J.-C. Gaumont, JOC	0	1	1	2
J. Caron, T.	0	0	0	14
J.-A. Messervier, B.	0	0	0	8
J.-L. Côté, JOC	0	0	0	4
R. Fournier, JOC	0	0	0	2
G. Fournier, T.	0	0	0	7
Rod. Caron, Arts	0	0	0	2
Léo Messervier, JOC	0	0	0	2
Guy Paquet, T.	0	0	0	2
Y. Rousseau, A.	0	0	0	12
Jacq. Létourneau, B.	0	0	0	12
And. Létourneau, T.	0	0	0	10

TRAVAIL DES CERBERES

Joueurs	PJ	PC	BL	Moy.
J. Létourneau, B.	6	21	0	3.50
Richard Fortin, JOC	7	27	1	3.85
Guy Paquet, T.	4	23	0	5.75
Laur. Picard, T.	3	15	0	5.00
TOTAL Tanguay:	7	38	0	5.42
Y. Rousseau, Arts	5	35	0	5.00
Rén. Jean, Arts	2	5	0	2.50
TOTAL Arts:	7	40	0	5.71

de Montmagny fut présenté lundi soir dernier à l'aréna local et elle mettait aux prises les clubs A. Bélanger Ltée et Tanguay Automobiles. Le club de l'instructeur Roger Corneau en a profité pour reprendre la tête du classement en s'assurant les honneurs de cette rencontre qu'il a remporté par 7 à 4.

Rossaire Bolduc a dirigé l'attaque du A. Bélanger avec le "tour du chapeau" et de plus il a participé à deux autres buts de son club. J. Fournier, Richard Bernier, Donald Caron et Marcel Bilodeau ont enregistré les autres buts des vainqueurs.

Pour les perdants, Raymond Gaumont, J.-Guy Paquet, Guy Gaumont et Gilles Fortin ont compté pour à tour les buts de leur club.

Les arbitres de la rencontre, M. Coulombe et P. Masson, imposèrent neuf punitions mineures plus une de mauvaise

conduite au gardien de buts Jacques Létourneau, du A. Bélanger et une de mauvaise conduite plus "match" à André Létourneau, du Tanguay.

Voici le sommaire détaillé de cette rencontre.

BELANGER 7 — TANGUAY 4

SOMMAIRE

Première période	
1—Bélanger: R. Bolduc, 2.25	
J. Fournier	
2—Tanguay: Ray. Gaumont, 3.54	
G. Gortin, J.-G. Paquet	
3—Bélanger: R. Bolduc, 9.30	
J. Fournier, Rich. Bernier	
4—Tanguay: Jean Guy Paquet, 9.45	
Gilles Fortin	
5—Bélanger: Rossaire Bolduc, 16.59	
6—Tanguay: Guy Gaumont, 18.24	
J.-C. Normand	
Pun.: Aucune.	
Deuxième période	
7—Bélanger: J. Fournier, 0.27	
R. Bernier, R. Bolduc	
8—Bélanger: R. Bernier, 9.17	
J. Fournier	
9—Tanguay: Gilles Fortin, 10.32	
Jean-Guy Paquet	
10—Bélanger: Donald Caron, 11.48	
Pun.: J. Paquet, 2.00 et 19.47.	
Troisième période	
11—Bélanger: M. Bilodeau, 10.15	
Pun.: R. Bernier, 2.33; E. Leclerc, 6.25; G. Fortin, 6.25; Jacques Létourneau, min. et mauv. conduite, 9.43; André Létourneau, mauv. conduite, 11.38; R. Bolduc, 15.55; J. Caron, 15.55; M. Pelletier, 18.09.	
Arbitres: M. Coulombe et P. Masson.	

Statistiques intéressantes de la N. H. L.

Camille Henry, des Rangers de New York, a la meilleure moyenne pour les buts comptés après tant de lancers dans toute la ligue Nationale. En 55 lancers faits vers les filets ennemis, Henry a enregistré pas moins de 14 buts pour une moyenne de .255. Frank Mahovlich, l'excellente recrue des Maple Leafs de Toronto, vient en seconde place avec 10 buts grâce à 43 lancers pour une moyenne de .233 et le sympathique Don Marshall, des Canadiens, a réussi, lui, 11 buts en 51 lancers pour une moyenne de .216.

Fleming Mackell, des Bruins de Boston, est celui qui a réussi le plus de lancers vers les filets ennemis jusqu'ici avec un total de 122. Il est suivi de Gordie Howe, des Red Wings, qui a réussi 121 lancers tandis que les autres joueurs qui ont lancé 100 fois ou plus sur le gardien adversaire sont Eddie Litzenberger, Chicago, 111; Bernard Geoffrion et Jean Béliveau, Canadiens, 106 et 105 fois et Alex Delvecchio, des Red Wings, 101 fois.

Les meneurs du circuit, les Canadiens de Montréal, ont obtenu la meilleure moyenne de buts sur les lancers faits jusqu'ici, une moyenne d'équipe va sans dire, soit .102 grâce à 935 lancers faits. Les cinq autres clubs se valent presque avec des moyennes de respectivement .095 pour New York; .087 pour Toronto; .085 pour Boston; .071 pour Détroit et .063 pour Chicago.

LE TENNIS SUR TABLE

PING-PONG

par RAYMOND RHEAUME

La chronique de cette semaine ne sera pas très longue du fait que les équipes sont actuellement au repos. Il n'y a donc pas eu de joute hier soir dans les locaux de la ligue. Le prochain programme se tiendra le 16 janvier. Je voudrais toutefois aujourd'hui répéter le classement de la semaine dernière car une erreur s'y est glissée. Si on se souvient l'équipe Talbot avait été omise. Voici donc le classement tel qu'il aurait dû paraître dans le dernier numéro:

CLASSEMENT

	PJ	PG	PP	%
LAVALLEE	63	52	11	82.5
NICOLE	63	41	22	65
COTE	63	36	27	57
FRÉCHETTE	63	34	29	53.9
DAVELUY	63	31	32	49.3
MAROIS	63	26	37	41.2
TALBOT	63	22	41	34.9
LECLERC	63	12	51	19

La semaine prochaine, le journal ne sera pas publié, donc pas de chronique; mais je vous reviendrai le 10 janvier avec la suite de la cédule et quelques commentaires.

Je formule, en terminant, au nom de la direction de la Ligue de Tennis sur Table de Mont-

André Létourneau du "Tanguay" suspendu

La Direction de la ligue Intermédiaire de hockey de Montmagny a décidé après rapport soumis par les arbitres M. Coulombe et P. Masson, de suspendre le joueur de défense André Létourneau, du club Tanguay Automobiles, pour une joute, à la suite de l'incident survenu lors de la rencontre A. Bélanger - Tanguay Automobiles, lundi soir dernier à l'aréna local. Létourneau devra s'absenter du jeu quand son club jouera dans sa prochaine partie contre une équipe locale et regarder la joute en simple spectateur.

Jacques Plante, des Canadiens, est celui qui mène le bal chez les gardiens de buts pour la moyenne des buts alloués avec 35 buts alloués sur les 466 lancers faits contre lui pour une magnifique moyenne de .075; la recrue Marcel Paillé, des Rangers, a reçu, lui, pas moins de 647 lancers et a alloué 50 buts pour une excellente moyenne de .077. Il suit donc Plante en seconde position.

magny, des vœux de Bonheur, Santé, Prospérité à tous les pongistes et à la population en générale.

Raymond Rhéaume

Pour le bénéfice des joueurs, voici la cédule qui comprend tous les programmes à partir du 16 janvier.

Ligue de Tennis sur Table de Montmagny

Jeudi, 16 janvier

S Leclerc	vs	Fréchette	C
C Daveluy	vs	Marois	S
L Lavalée	vs	Nicole	B
B Talbot	vs	Côté	L

Jeudi, 23 janvier

C Fréchette	vs	Daveluy	C
B Nicole	vs	Talbot	B
S Marois	vs	Leclerc	S
L Côté	vs	Lavalée	L

Jeudi, 30 janvier

B Nicole	vs	Leclerc	S
S Marois	vs	Talbot	B
C Fréchette	vs	Lavalée	L
L Côté	vs	Daveluy	C

Jeudi, 6 février

S Marois	vs	Côté	L
L Lavalée	vs	Leclerc	S
C Fréchette	vs	Nicole	B
B Talbot	vs	Daveluy	C

Jeudi, 13 février

L Côté	vs	Leclerc	S
S Marois	vs	Lavalée	L
B Nicole	vs	Daveluy	C
C Fréchette	vs	Talbot	B

Jeudi, 20 février

C Daveluy	vs	Leclerc	S
S Marois	vs	Fréchette	C
B Talbot	vs	Lavalée	L
L Côté	vs	Nicole	B

Jeudi, 27 février

B Talbot	vs	Marois	S
S Leclerc	vs	Nicole	B
C Daveluy	vs	Côté	L
L Lavalée	vs	Fréchette	C

Jeudi, 6 mars

S Leclerc	vs	Talbot	B
B Nicole	vs	Marois	S
L Lavalée	vs	Daveluy	C
C Fréchette	vs	Côté	L

Jeudi, 13 mars

L Lavalée	vs	Côté	L
S Leclerc	vs	Marois	S
B Talbot	vs	Nicole	B
C Daveluy	vs	Fréchette	C

Jeudi, 20 mars

C Daveluy	vs	Lavalée	L
L Côté	vs	Fréchette	C
S Talbot	vs	Leclerc	S
S Marois	vs	Nicole	B

Jeudi, 27 mars

C Fréchette	vs	Leclerc	S
S Marois	vs	Daveluy	C
B Nicole	vs	Lavalée	L
L Côté	vs	Talbot	B

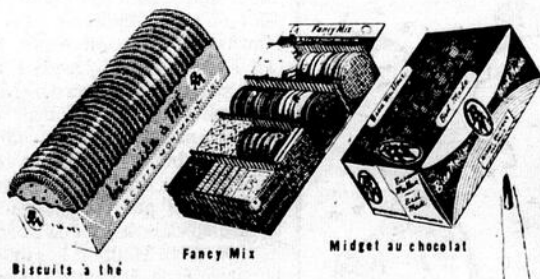
M. Létourneau Inc.

Matériaux de construction

Tél.: L'Islet 25-s-12

Montmagny 353w

Economie - Qualité - Service



parmi les meilleurs biscuits
LES BISCUITS MONTMAGNY
sont encore
LES MEILLEURS

BISCUITS MONTMAGNY INC.
MONTMAGNY - QUÉBEC
EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER



SPORT-RAMA

Par RAYMOND LEVESQUE

Les clubs de la ligue L'Islet-Kamouraska n'ont vraiment pas eu de chance jusqu'ici pour procéder à l'inauguration de leurs activités régulières et cela est dû aux mauvaises conditions atmosphériques. On sait que ces clubs sont dans l'obligation de jouer sur des patinoires ouvertes alors pour qu'ils puissent y évoluer, il faut une température plutôt froide que douce. Tout ceci a eu pour effet de venir déranger quelque peu la cédule régulière inter-ligues déjà tracée et on a dû effectuer des changements. Espérons que ce "printemps" sera de courte durée pour permettre aux clubs des deux ligues d'y jouer leurs rencontres cédulées.

M. Maurice Tanguay, de Tanguay Automobiles qui commande le même club qui porte son nom dans la ligue Intermédiaire a décidé de piloter lui-même son équipe à l'avenir. On sait que jusqu'ici c'était John Paquet qui était l'instructeur de cette équipe. Souhaitons que cette équipe connaisse plus de succès qu'elle en a eu jusqu'ici.

Une bonne leçon vient d'être servie au joueur André Létourneau, du club Tanguay Automobiles, qui vient de se voir suspendre pour une partie à la suite de sa poursuite sur la glace contre un officiel après s'être vu décerné une punition de "mauvaise conduite". Que la décision d'un arbitre soit juste ou injuste, il faut se soumettre à sa décision. Il est à espérer que la leçon servira pour les autres joueurs. Ainsi, il y aura de l'ordre et tout marchera pour le plus grand bien de la ligue.

Nous remercions sincèrement

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny.

E. Gendreau, Enr.

Téléphones :
Rés.: 687-W — Atelier : 845
10, Blvd Louise,
MONTMAGNY

Toujours en main :
VENEER, toutes épaisseurs,
toutes dimensions, ARBORI-
AE, MASONITE, DONA-
CONNA, MOULURES. Bois
brut ou préparé.

**Pour les constructeurs
et les bricoleurs**

Bois et matériaux de construction. — Contreplaqués de merisier et B. C. Fir.
Spécialité: portes en merisier
au meilleur prix du marché.

ARMAND NICOLE

21, rue St-Pierre.
C. P. 424 — Tél. : 253

En face de l'Ecole St-Mathieu

la direction de la ligue Nationale de hockey par l'entremise de son publiciste, M. Ken McKenzie, qui nous a fait parvenir ses souhaits pour Noël et la Nouvelle Année.

Nous voulons profiter de cette édition de notre journal pour souhaiter à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la cause sportive, nos meilleurs vœux à l'occasion de l'arrivée du Nouvel An. Que cette nouvelle année, vous apporte la réalisation de tous vos désirs!

A M. Jean-Noël Blouin, président de la ligue Intermédiaire de Montmagny ainsi qu'à ses directeurs, nous souhaitons que leur circuit connaisse un succès retentissant à sa première année d'activités et que tous leurs désirs soient comblés en 1958.

A tous les commanditaires, instructeurs et joueurs des clubs de la ligue Intermédiaire, nous souhaitons beaucoup de succès pour chaque équipe indi-

**Bonne et
Heureuse
Année 1958
à tous les
sportifs!**

viduelle et que 1958 leur permette de remporter des honneurs tant convoités comme récompense à leurs efforts et que leurs désirs soient réalisés.

Au président de l'OTJ, nous souhaitons qu'il prenne sa retraite bien méritée au cours de 1958 après s'être tant dépensé pour la cause sportive... et comme récompense finale le paradis... à la fin de ses jours...

A tous les directeurs de l'OTJ nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

La brièveté de notre chronique sportive cette semaine se compense donc par nos souhaits, et nous espérons que l'an nouveau nous permettra de vous revenir plus intéressant encore si possible, et que la cause sportive que nous avons tellement à cœur connaîtra une popularité qu'elle a déjà connue! A tous nos lecteurs, BONNE, HEUREUSE et PROSPERE ANNEE et à l'an prochain.

Ex-joueurs de la N.H.L. qui font bien comme instructeurs

Des 14 instructeurs actuels dans la ligue Américaine et la ligue de l'Ouest, un seul n'a jamais joué dans la ligue Nationale. Deux ou trois d'entre eux n'ont jamais été de grandes vedettes mais ils ont tout de même évolué dans la plus ancienne organisation sportive internationale au monde.

Frank Currie, l'instructeur et gérant-général des Stampede de Calgary de la ligue de l'Ouest est celui qui n'a jamais joué dans la N. H. L. Roly McLaren, le pilote des Américains de Rochester et Frank Mathers, celui des Bears de Hershey, n'ont joué que très peu de temps dans le circuit majeur, McLaren ayant joué

neuf parties avec les Red Wings en 1945-46 et Mathers ayant joué dans 15 joutes en 1948-49 et dans seulement six parties en 1949-50. Il fut toutefois une des grandes vedettes de la ligue Américaine. Voici la liste complète des instructeurs des ligues Américaine et de l'Ouest avec, entre parenthèses, le nom des clubs dont ils ont porté les couleurs dans la ligue Nationale:

LIGUE AMERICAINE

Buffalo — Harry Watson (Américains, Détroit, Toronto, Chicago); Cleveland — Jackie Gordon (Rangers); Hershey — Frank Mathers (Toronto); Providence — Johnny Crawford (Bos'on); Rochester —

Roly McLaren (Détroit); Springfield — Carl Gardner (Rangers, Toronto, Chicago, Boston).

LIGUE DE L'OUEST

Victoria — Pat Egan (Américains, Détroit, Boston, Rangers); Vancouver — Art Chapman (Boston, Américains); New Westminster — Hal Laycoe (Rangers, Canadiens, Boston); St-Paul - Saskatoon — Don Raleigh (Rangers); Winnipeg — Alf Pike (Rangers); Edmonton — Tony Leswick (Rangers, Détroit, Chicago); Seattle — Keith Allen (Détroit); Calgary — Frank Currie.

A l'hôtel, au milieu de la nuit, éclatent six coups de revolver. On monte dans la chambre d'où sont parties les détonations.

—Ah! ne vous dérangez pas, fait un anglais en chemise. C'est moi qui tue les piou-nais!



"Ah!... une MOLSON complète le tableau!"

En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!



Un bon fauteuil, une belle partie à la télévision... que faut-il encore pour que le plaisir soit complet? Une Molson généreuse et légère, qui déstresse sans alourdir. Entre les repas, comme au repas, c'est le rafraîchissement idéal. Aussi, dites toujours:

"Une MOL pour moi!"

La bière favorite de chez nous.

Pour tout problème d'assurance-vie

Consultez

ROBERT PROULX

Représentant.

THE NATIONAL LIFE ASSURANCE CO.

8, Ste-Marie. — Montmagny. — Téléphone : 284-W

PETIT PAPA NOËL

A la petite Claire Ringuet

Réd: Ce Conte de Noël nous est parvenu avec un certain retard puisque non seulement il nous a été remis après la parution de notre numéro spécial, mais également après Noël. Mais devant l'excellence du récit, la qualité du style et surtout l'originalité, nous avons décidé que même avec ce retard ce Conte de Noël méritait de paraître. Le voilà:

Bonsoir, mes amis. Comme c'est le temps de Noël et des fêtes, je me permets, et avec plaisir, de vous présenter mes meilleurs vœux d'un joyeux Noël et d'un temps des fêtes rempli de bonheur, de toutes sortes de bonnes choses. Vous savez, on aime à vivre de ses souvenirs... Aussi ce soir c'est l'un de mes plus anciens souvenirs que je veux vous raconter. Un souvenir qui me revient en mémoire chaque jour de Noël, l'un de mes plus beaux souvenirs d'ailleurs. Ca date de très loin. J'avais à peine six ans, si je me souviens bien. Il me faut donc revenir plusieurs années en arrière. Ce n'est donc pas jeune comme vous voyez, mais pour moi c'est frais comme aujourd'hui.

J'étais un tout jeune enfant. On devrait toujours rester un enfant. Le malheur veut que l'on grandisse, que l'on devienne adulte et alors on se met à compliquer les choses, on calcule, on a des ambitions, un tas de choses qui amènent de la misère et des douleurs. Tandis qu'un enfant, un petit bout d'homme de six ans, ça vit simplement, sans préoccupations, sans désir effréné, presque sans orgueil. Voilà pourquoi les enfants sont si heureux. On comprend ça lorsqu'on est plus vieux. Mais revenons à mon histoire. J'avais donc six ans et j'étais haut comme trois pommes, turbulent et éveillé. Or c'était ce jour-là la veille de Noël. Vous savez Noël pour les enfants, c'est un jour unique dans l'année, un jour de rêve et de bonheur. Et ce n'est pas si mal. Et bien, cette après-midi-là, j'étais à la maison avec ma mère et lui posais un tas de questions. Ma mère et moi, nous nous entendions à merveille. Je l'aimais bien ma mère. D'ailleurs je l'ai toujours aimée. Dites-moi, qui n'aimerait pas sa mère? ... Je lui demandais donc:

Dis, maman, tu es certaine que le Père Noël ne m'oublierait pas cette nuit? Bien sûr que non, mon petit. Il va m'apporter tout ce que je lui ai demandé? Tout? Je ne sais pas. Mais certainement quelques unes des choses que tu désires. Il reste loin le Père Noël? Oui, très loin, dans le Pôle Nord.

Comment fait-il alors pour parcourir toute la terre en une seule nuit?

Je ne sais pas. Ce qui est certain, c'est qu'il réussit à visiter toutes les maisons où les enfants ont été sages.

Comment s'y prend-il? Il a un grand traileau tiré par des rennes.

Qu'est-ce que c'est ça, des rennes, maman?

Ce sont des animaux étranges avec des panaches et qui courent très vite sur les nuages.

Ma mère inventait mille détails pour satisfaire ma curiosité, des détails aussi invraisemblables les uns que les autres, mais quand on est enfant, on croit toujours sa mère.

L'après-midi se passa ainsi à questionner ma mère et à l'aider à préparer l'arbre de Noël. Après le souper, malgré le vif désir que j'avais de veiller, je dus aller me coucher, car m'assurait ma mère:

"Si tu veux que le Père Noël vienne, il faut que tu dormes. Il ne visite pas les maisons où les enfants ne sont pas couchés." Dic donc, te rappelles-tu à chanson que je t'ai apprise?

Bien sûr, maman. Alors tu la lui chanteras après avoir fait ta prière, avant de te mettre au lit.

Très bien. Bonsoir maman. Bonsoir mon petit, et dors bien.

J'entrai dans ma petite chambre rose, me déshabillai, fis ma prière du mieux que je pus et puis je chantai:

"C'est la belle nuit de Noël,
"La neige étend son manteau blanc,
"Et les yeux levés vers le ciel
"A genoux les petits enfants,
"Avant de fermer les paupières,

"Font une dernière prière:

"Petit Papa Noël

"Quand tu descendras du Ciel

"Avec des jouets par milliers

"N'oublie pas mon petit soulier,

"Mais avant de partir

"Il faudra bien te couvrir

"Dehors tu vas avoir si froid

"C'est un peu à cause de moi...

"Il me tarde tant que le jour se lève

"Pour voir si tu vas m'apporter

"Tous les beaux joujoux que je

"[vois en rêve

"Et que je t'ai commandés.

"Petit Papa Noël,

"Quand tu descendras du ciel

"Avec des jouets par milliers

"N'oublie pas mon petit soulier.

J'allais me coucher mais ma

mère qui m'écoutait me dit:

"Et le deuxième couplet,

qu'est-ce que tu en fais? ...

Tu ne t'en souviens plus?

Oh! oui.

Allons, chante-le aussi.

Je cherchai à nouveau l'air,

puis l'ayant trouvé, je me remis à chanter:

"Le marchand de sable est

[passé

"Les enfants vont faire dodo,

"Et tu vas pouvoir commencer,

"Avec ta hotte sur le dos,

"Ta distribution de surprises.

"Et quand tu sera sur ton

[beau nuage,

"iVens d'abord sur notre

[maison

"Je n'ai pas été toi les jours

[sage

"Mais je t'en demande pardon.

"Petit Papa Noël,

"Quand tu descendras du Ciel

"Avec des jouets par milliers

"N'oublie pas mon petit soulier.

"Petit Papa Noël!

Très bien, mon petit. Main-

tenant couche-toi et dors comme

un ange.

Bonne nuit.

Bonne nuit!

Je m'enfilai sous les couvert

res et tout en turlutant la chan-

son je m'endormis. Cette nuit-là

je rêvai de beaux nuages, de

rennes et de jouets bien jolis.

Puis ce fut le matin. Dès mon

réveil je me levai et courus à

l'arbre de Noël où mon père et

ma mère m'attendaient. L'ar-

bre de Noël était tout illumi-

né et au pied il y avait des ca-

deaux pour ma mère, pour mon

père et pour moi. Ma mère me

présenta le premier. J'ouvris

la boîte et j'aperçus un beau

fusil qui tirait non pas des bal-

les mais des bouchons et je

courus derrière ma mère avec

mon fusil. Quand nous revin-

mes au salon, mon père me

fit don d'un autre cadeau. Ce-

lui là c'était une belle échelle

de pompiers, toute rouge, a-

vec des échelles qu'on pouvait

faire s'élever par un mécanis-

me à manivelle. Puis je reçus

un hockey, une grande flûte,

des bonbons. ... Je sautai fou

de joie au cou de ma mère pour

l'embrasser et fis de même à

mon père. Et je me mis à jouer

avec mes jouets. Je faisais un

vacarme d'enfer mais mes pa-

rents ne disaient rien, c'était

Noël, c'était ma journée! ...

L'avant-midi fut vite écoulée

et, après le dîner, ma mère

garçon tout en guenilles, qui pleurait appuyé sur la clôture de la cour. J'allai à lui et lui dis:

Voyons, on ne pleure pas le jour de Noël!

Il me regarda et continua. J'étais étonné. Pourquoi pleures-tu? ... A Noël, tous les enfants sont joyeux. Qu'est-ce que tu as?

J'ai faim. Tu as faim? ... Tu n'as pas eu de jouets?

Non.

Le Père Noël n'a pas passé chez vous? z z

Nous sommes pauvres chez nous, nous n'avons rien à man-

ger.

J'étais ému aux larmes. A-

lors une idée me vint, comme

il en vient dans la tête des pe-

tits garçons qui ont du cœur.

Je pris le petit pauvre par le

bras et lui dis:

Viens chez moi.

Il ne voulut pas.

N'ait pas peur. Je vais te

donner quelque chose. Viens.

Il me suivit tout honteux.

Nous entrâmes et je racontai

tout à mes parents. Ma mère

regarda mon père qui lui fit

signe de me laisser faire.

Viens voir notre arbre de

Noël. Regarde mes cadeaux,

ils sont beaux, hein? ...

Oh! oui, ils sont beaux!

Et bien je t'en donne un.

Choisis celui que tu veux.

L'enfant tout ébahi n'osait

dire un mot, ni rien prendre. A-

lors je saisis ma belle échelle de pompiers et la lui offrant, je dis:

Tu l'aimes puisque tu la regardes depuis que tu es ici. Prends-la, elle est à toi, je te la donne. C'est mon cadeau de Noël.

Le petit pauvre n'en croyait pas ses yeux. Il regarda sa mère qui lui sourit en lui faisant signe d'accepter.

Prends-la puisqu'il te la donne, et moi je vais te préparer un bon souper pour tes parents.

Elle mit dans une grande

boîte du poulet, des patates, un

gâteau, des sucreries et fer-

mant le tout, elle le remit au

petit qui ne cessait de dire des

mercis à travers ses larmes.

On le reconduisit à la cour et

fou de joie il s'envola comme

un oiseau. Je retournai à l'ar-

bre de Noël, je me sentais le

cœur un peu gros d'avoir dis-

posé ainsi de mon échelle. Ma-

man qui surveillait mes réac-

tions, vint à moi et dit:

Ce que tu viens de faire à

réjouit le petit Jésus. Il est

content de toi.

Tu crois?

En les entendant, c'est comme

petit garçon aura un beau Noël.

Et moi, je suis fier de mon

petit. Vois-tu, à Noël, il faut

faire plaisir à tout le monde.

Le soir quand j'allai me cou-

cher je chantai à nouveau la

chanson de ma mère.

roi et je dormis en faisant les

J'étais heureux comme un plus jolis rêves du monde. Par la suite, à chaque Noël, ce souvenir me revient toujours et jen restais ému. C'est pourquoi le jour de Noël je m'efforce de donner des joujoux, des bonbons et toutes sortes de bonnes choses aux enfants pauvres que j'ai le bonheur de rencontrer. Ca me rappelle mon souvenir et j'en ai chaque fois les larmes pleines les yeux. Aujourd'hui je voudrais bien vous chanter la chanson de ma mère, mais j'ai la voix toute fêlée. Toutefois, je me suis procuré un disque de cette chanson, exécutée je crois, par Tino Rossi. Ca m'importe qu'elle soit chantée par lui ou par un autre, ce qui m'intéresse, moi, c'est l'air et ce sont les paroles. En les entendant, c'est comme si je me retrouvais à l'âge de six ans et j'en pleure d'émotion à chaque fois. Tenez, je vais vous la faire jouer, vous voulez?

C'est beau, n'est-ce pas? ...

Pour moi, c'est unique. ...

Vous comprenez maintenant

pourquoi? ... Et s'il vous arri-

vait le jour de Noël de rencon-

trer des petits enfants qui sont

tristes et qui pleurent, n'hésitez

pas à sécher leurs larmes en

leur donnant généreusement

des bonbons, des jouets et mê-

me quelques sous. Il ne faut

pas que les enfants pleurent à

Noël! ...

André ...



A St-Jean-Port-Joli, au sud du chemin, sur la route nationale, les voyageurs sont intrigués par un monument à la Vierge, érigé sur une colline, à deux pas où se trouvait autrefois le Manoir de Philippe-Aubert de Gaspé. M. Moïse Leclerc s'était porté acquéreur de la Seigneurie et aujourd'hui M. Maurice Leclerc, de la 5e génération successive, vient d'ériger ce monument à Notre-Dame de la Confiance

en reconnaissance d'une guérison. La statue de la Vierge a été sculptée par M. Médard Bourgault, de St-Jean-Port-Joli et sa couronne illuminée est un cadeau de la paroisse. Le monument a coûté \$1,600. La rampe de l'escalier et la barrière de fer forgé ont été faites par M. Aurèle Marois, de Montmagny, d'après un croquis de M. Maurice Marquis.

(Photos: Denise Marquis)

VRAIMENT

Les Canadiennes qui font partie de la tribu opprimée des payeurs de taxes, ces cochons de payants, comme disait un écrivain d'un autre âge, se demandent bien ce qui a pu amener un gouvernement sérieux, comme celui d'Ottawa, à retenir, au ministère de la Santé, les services de la femme docteur Doris Plewe qui parcourt le pays pour endoctriner les femmes en matières de beauté et de santé en leur conseillant, par exemple, le lavage, à genoux, des planchers, comme moyen infallible pour garder la ligne svelte et la santé de fer. Ce n'est pas que les conseils de la doctoresse du Fédéral soient faux sur toute la ligne. Nos femmes lui reprocheront surtout de dire des lapalissades, de grosses vérités périmées, surtout, pour débiter ces lieux communs et ces clichés millénaires, d'émarger au Trésor qui s'alimente directement au gousset du contribuable, des deux sexes.

CINEMA TACHE

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 25 26, 27, 28 déc.
PAS DE PITIE POUR LES MARIS
Rosalind Russell, Robert Cummings

Dim. Lun. Mar. - 29, 30, 31 décembre
LA REINE VIERGE
Couleurs
Stewart Grainger, Jean Simmons

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 1, 2, 3, 4 janvier
VACANCES A VENISE
Couleurs
Katherine Hepburn, Rosanna Brazzi

CINEMA LAFONTAINE

Sam. Dim. Lun. - 28, 29, 30 décembre
LA TERRE DES PHARAONS
Joan Collins, Jack Hawkins

CINEMASCOPE, ADM.: .68¢

Jour de l'an, représentation
à 2 heures et 8.30 p.m.

Cinéma Taché, le jeudi soir: Soirée "CA-DO" Night